



Rapport d'activité des établissements 2022

CSAPA : Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues

CT : Communauté Thérapeutique les Portes de l'Imaginaire

ACT : Appartements de Coordination Thérapeutique la Traversée

MDA : Maison des Adolescents de Roanne

SAMNA : Service d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés



S O M M A I R E

Les Appartements de Coordination Thérapeutique	p.3
Le Service d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés	p.9
La Maison des Ados de Roanne - l'EMR	p.16
Le CSAPA de Saint Etienne	p.25
Le Csapa Référent Pénitentiaire	p.35
La Consultation Jeunes Consommateurs Sud Loire	p.40
Le CAARUD de Saint Etienne	p.46
Le CSAPA de Roanne	p.55
La Consultation Jeunes Consommateurs Roanne	p.74
Le CAARUD Mobile de Roanne	p.79
La Communauté Thérapeutique	p.84

Les Appartements de Coordination Thérapeutique « La Traversée » - ACT

Les Appartements de Coordination Thérapeutique « La Traversée » de l'Association Rimbaud ont ouvert en avril 2017 avec 5 places. Après deux extensions, nous disposons aujourd'hui de 13 places en 2022. En appartements meublés, du T2 au T3, ces places sont situées sur la commune de Le Coteau dans le nord de la Loire.

Les ACT sont des structures qui hébergent et accompagnent, à titre temporaire, des personnes porteuses d'une pathologie chronique et en situation de précarité sociale (sans hébergement, en logement précaire, en situation d'isolement). La mission des ACT est de permettre une coordination des soins et de proposer un accompagnement social. Cette approche médico-sociale assurée par une équipe pluridisciplinaire doit permettre l'observance aux traitements, l'accès aux soins, l'ouverture des droits sociaux, l'aide à l'insertion sociale et la lutte contre l'isolement.

Les ACT fonctionnent sans interruption, de manière à optimiser un accompagnement médical, psychologique et sociale dans l'objectif de permettre, à terme, un accès à un logement autonome et une prise en charge médicale adaptée à la problématique de santé.

Suite à l'installation en appartement, l'accompagnement global se décline sous la forme d'entretiens au service, de groupes de paroles, d'activités, de visites à domicile, et d'accompagnement vers les différentes structures de soins et/ou sociales.

Fin 2021, suite à l'ouverture des cinq places supplémentaires, nous avons étoffé l'équipe pour répondre à l'activité. L'équipe pluridisciplinaire en 2022 se compose de :

- 2 ETP infirmières
- 1 ETP assistante de service sociale
- 1 ETP éducatrice spécialisée
- 0,40 ETP psychologue
- 0,15 médecin coordinateur
- 0,75 chef de service

Les professionnel.le.s des ACT disposent de moyens leur permettant d'offrir un accompagnement de qualité aux personnes hébergées. Des réponses adaptées et personnalisées sont proposées à chaque patient en prenant en compte la pathologie et les comorbidités, l'état psychologique souvent altéré suite au parcours de précarité, lié à l'exil pour beaucoup.

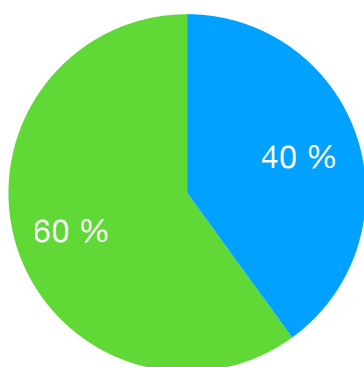
En effet, nous hébergeons depuis l'ouverture des ACT un nombre important de personnes étrangères qui ont du quitter leur pays pour des raisons contextuelles et, souvent, une inaccessibilité aux structures de soins.

Mouvements des personnes accueillies

En 2022, les ACT « La Traversée » ont hébergé 15 personnes : 6 femmes, 9 hommes. En plus de ces personnes, les ACT accueillent également les personnes de l'entourage : conjoint.es, enfants, parents... En 2022, 13 personnes, 6 adultes et 7 mineurs, ont été accueillis avec leur famille.

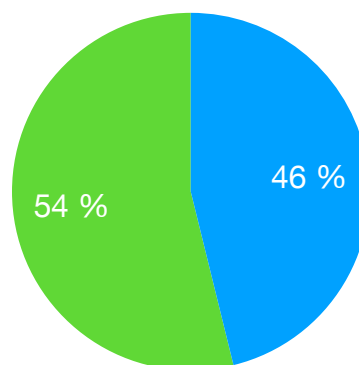
Personnes hébergées en 2022

● femmes ● hommes



Entourages hébergés en 2022

● adultes ● mineurs



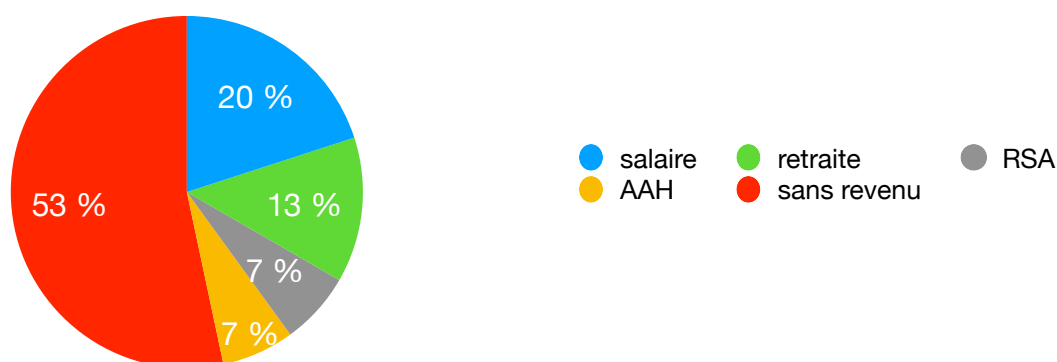
Nous avons effectué trois entrées qui correspondent à trois sorties opérées dans l'année. Les trois personnes sortantes ont pu accéder à un logement autonome avec une situation sociale et médicale stable et pérenne.

Depuis sa création en 2017, toutes les personnes ayant été hébergées ont pu bénéficier de propositions de relogement dans des appartements de qualité. Le service de suite proposé à chacun nous a permis de vérifier que cette stabilité s'inscrit dans le temps.

Les ressources des personnes accueillies

La ressource financière est un critère central lors de l'accès au logement. Les situations de précarité des personnes accueillies vont prendre une place importante dans l'accompagnement aux ACT.

Les personnes sans ressource bénéficient d'une aide alimentaire de 25 euros par personne (personne concernée + entourage) et par semaine. Les ACT prennent également en charge les frais de transport (quotidiens et exceptionnels) et de ménage.

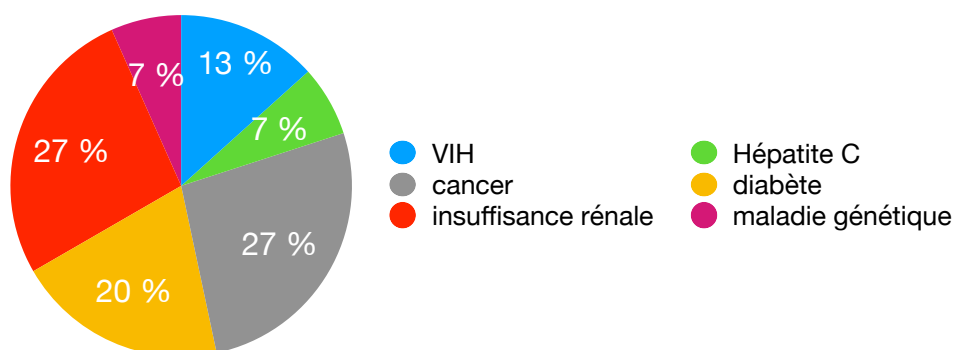


Les deux personnes bénéficiant d'un salaire ont trouvé leur emploi pendant leur hébergement aux ACT.

La complexité de l'accompagnement des « étrangers malades » réside d'une part dans l'obtention d'un titre de séjour, mais surtout dans le fait de trouver un emploi salarié indispensable à l'accès au logement.

Les pathologies accueillies aux ACT

Pour ceux dont la pathologie représente un frein, voire une impossibilité de travailler, des démarches sont entreprises pour l'obtention d'un revenu lié à ce handicap.



La pathologie est un des critères d'admissibilité aux ACT et va jouer un rôle déterminant dans l'accompagnement, tant sur le plan de la coordination des soins que sur l'impact social.

La diversité des pathologies demande à l'équipe une bonne connaissance de ces maladies et de leur impact sur le quotidien des personnes accompagnées.

La relation de confiance est indispensable dans l'accompagnement, elle permet aux résidents d'interpeller les professionnels en cas de besoin, ce qui n'était pas forcément inscrit dans leurs habitudes de vie. En effet, les parcours de précarité, d'exil ont conduit la plupart des personnes accompagnées à adopter des comportements de repli, d'isolement. En plus de l'accompagnement individualisé, les salariés ont tissé un réseau partenarial important, tant dans le secteur médical que social.

Ces collaborations facilitent grandement la qualité de la coordination médicale et l'accès aux droits sociaux.

Les candidatures reçues

Les ACT répondent à un besoin constant, le nombre de candidatures reçu dans l'année est stable depuis l'ouverture en 2017.



20 candidatures ont été traitées en 2022, pour 3 d'entre elles les critères d'admissibilité n'étaient pas remplis.

Nous avons pu accueillir 3 personnes suite aux 3 sorties.

14 candidatures remplissant les critères ont été mises sur notre liste d'attente, ce qui démontre le besoin constant de places d'ACT.

Au regard des sorties vers un logement autonome et une stabilité durable dans les soins, nous pouvons faire le constat que les ACT « la traversée » répondent aux impératifs de leur mission.

L'évolution du service « La Traversée »

L'Association Rimbaud a été retenu pour ouvrir en octobre 2022 4 places d'ACT Hors Les Murs (HLM). Cette modalité permet d'accompagner des personnes sur les mêmes modalités que les ACT classiques mais sans hébergement. Le public répondant aux critères HLM se trouve en situation d'être logé, hébergé ou de sans abris.

La visite de conformité a eu lieu en décembre 2022 avec une réponse en janvier 2023 ne nous a pas permis d'ouvrir ce dispositif en 2022.

Vignette clinique afin d'illustrer le travail de l'équipe pluridisciplinaire

Madame N. est arrivée au sein des A.C.T, après une mise à l'abri chez des proches à Annecy puis a été accueilli dans un foyer à Bourg-en-Bresse. Elle a fui le Kosovo, afin de s'extirper d'un réseau de proxénétisme. Elle est âgée de 39 ans, célibataire, sans enfant. Alors qu'elle était en France depuis peu, un cancer a été diagnostiqué. Compte-tenu de sa situation médicale et sociale, Madame a pu intégrer notre service.

En France depuis deux ans seulement, elle ne maîtrisait que très peu la langue française, lors de son admission aux A.C.T. L'utilisation d'un système de traduction était donc nécessaire et continuellement utilisée afin que la relation de confiance puisse se créer.

Madame a pu participer chaque lundi au cours de français que nous proposons ainsi qu'à un apprentissage groupal proposé gratuitement par notre partenaire local, l'AFAF (Association française Ataxie de Friedreich).

L'ouverture des droits au séjour de Madame avait été demandé par une assistante sociale de Bourg-en-Bresse, en amont de son arrivée via une demande d'asile. Le Kosovo étant considéré comme pays sûr, une demande a été établie en relation avec sa situation de santé en parallèle par notre service. Elle a pu obtenir plusieurs récépissés pour « étranger malade » puis en octobre 2022, une carte de séjour temporaire de 6 mois, l'autorisant à travailler lui a été délivrée.

A la suite de cet accès au droit, Madame a été inscrite sur la liste des demandeurs d'emploi. Sa maîtrise de la langue française demeurant faible, Pôle Emploi l'oriente vers une formation intensive d'un mois en français.

La notion de formation était une étape à franchir pour elle, qui n'avait pu bénéficier que de cours élémentaires dans son pays d'origine. En mars 2023, elle entame donc sa formation et de nets progrès en compréhension et verbalisation sont notés.

Peu de temps après la fin de sa formation, Madame obtient une mission intérimaire de quelques jours au sein d'une société d'entretien. Puis début mai, un contrat CDI lui est proposé au sein d'une entreprise costelloise d'aide à la personne.

Pour ses déplacements, Madame est aujourd'hui autonome grâce à sa connaissance du réseau des transports en commun et de la confection de sa carte de bus. Elle a pu être orientée auprès des associations locales de distribution alimentaire (resto du cœur, croix rouge ou autre association humanitaire), afin de compléter l'aide alimentaire distribué par notre service.

En lien avec l'accès au droit au séjour, Madame a pu ouvrir un compte bancaire. Elle a également vu son accès au soin s'améliorer, bénéficiant aujourd'hui de la Complémentaire Santé Solidaire

jusqu'en mars 2024 et non plus de l'Aide Médical d'État. Une perspective d'obtention de numéro définitif sécurité social et donc de carte vitale est en cours. Dans les mois à venir, elle pourra bénéficier de la mutuelle d'entreprise proposée par son employeur.

Mme N. a subi une intervention chirurgicale lourde en janvier 2021, suivie d'une chimiothérapie. Lorsque nous accueillons Mme N. elle suit un traitement et elle est observante. Elle ne réalise pas les séances de kinésithérapie prescrites en raison de l'isolement géographique de son lieu de vie. Mme N. disposait d'un suivi avec un spécialiste mais pas de médecin traitant, elle est accompagnée lors de ses différents rendez-vous.

Elle relate également, des événements de vie passés traumatiques et est en demande d'un accompagnement.

Dans un premier temps nous accompagnons Mme N. vers le service de la P.A.S.S du CHR pour le renouvellement des ordonnances puis permettre la rencontre avec un médecin. Cela permet également une prise de contact avec le centre hospitalier du territoire et d'appréhender la façon de s'y rendre. Nous basculons ensuite vers la prise en charge par un spécialiste du centre hospitalier pour assurer le suivi de la maladie.

La prise en compte de son vécu traumatique quant à lui, amène au développement d'un accompagnement sur le service d'U.M.J du Centre Hospitalier avec en parallèle des rencontres avec la psychologue des A.C.T après une mise en relation des professionnels afin de déterminer les modalités d'accompagnement de chacun afin qu'il n'y ait pas double emploi mais également de permettre une poursuite de suivi à la sortie du dispositif des A.C.T.

Pour toutes ces démarches nous accompagnons Mme N. lors des premières consultations, puis petit à petit en fonction de nos échanges et de sa prise de confiance Mme N. se rend seule aux différents examens. Des temps d'échanges lui sont alors systématiquement proposés a posteriori des consultations pour s'assurer de la bonne compréhension des éléments de santé. Nous utilisons l'outil de traduction « google trad » et faisons découvrir à Mme l'utilisation de « google lens » pour une première traduction de ces courriers médicaux. Mme N. sait nous solliciter en cas de souhait d'être accompagnée au besoin.

En parallèle nous proposons à Mme des séances d'éducation thérapeutique individuelle afin de s'assurer de la bonne connaissance de ses problématiques de santé, d'atelier anti-sédentarité (sport adapté) deux fois par semaine afin d'accompagner au mieux le quotidien avec la maladie et des ateliers de bien être où l'aspect physique mais également psychique est pris en compte.

A ce jour nous accompagnons Mme N. sur l'impact et la surveillance de sa santé en lien avec le début d'une activité professionnelle. Nous sommes en bonne voie pour le développement d'un accompagnement de proximité chez un médecin généraliste de secteur car jusqu'à présent Mme était orientée vers un centre d'urgence situé sur sa commune de résidence mais lui proposant à chaque fois un interlocuteur différent.

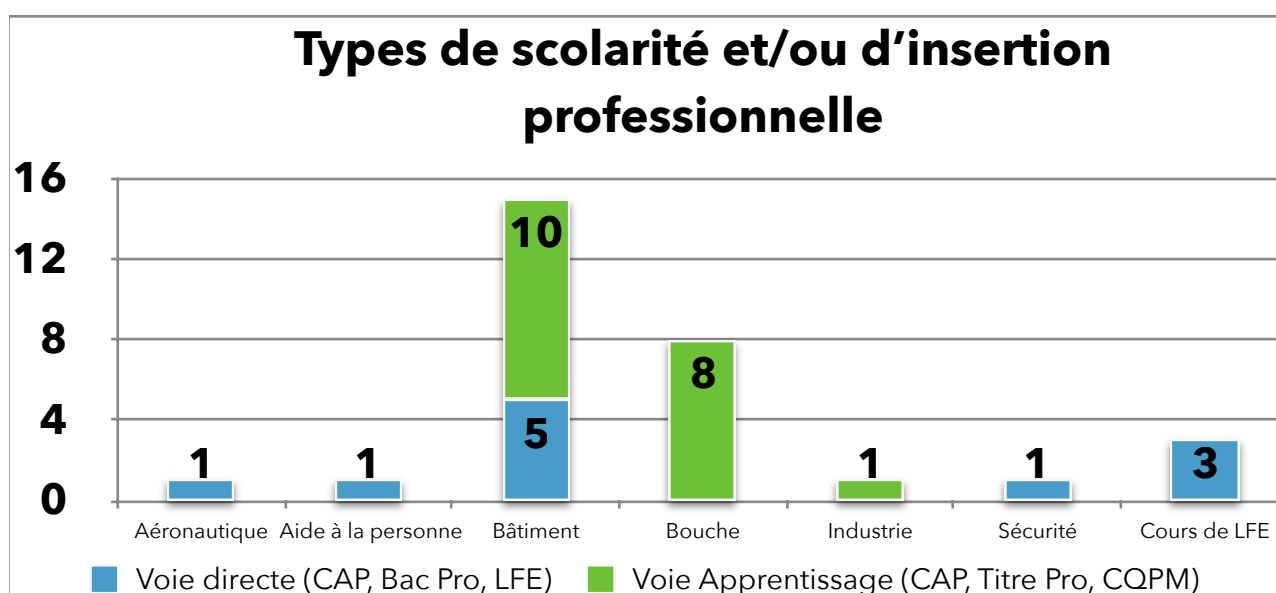
Une fin d'accompagnement pourra donc être imaginée, en lien avec la demande de madame, vers un appartement autonome sur la ville de Roanne dès que sa situation financière sera stable. Le suivi médical de Madame est pérennisé sur le secteur et permet d'envisager la sortie du dispositif.

Le Service d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés - SAMNA

L'année 2022 fut une année mouvementée tant au niveau de notre public que de l'équipe de professionnels. En effet, nous avons connu nos premiers départs de jeunes et, comme le veut notre fonctionnement, de nouvelles arrivées ! Si nous nous étions préparés à la sortie de notre service de jeunes majeurs, nous espérions qu'elle se fasse dans les meilleures conditions. Et malheureusement ce ne fut pas le cas pour tous ! Avec le soutien de la direction de l'association, l'équipe a su trouver des solutions convenables pour les jeunes qui ont été contraints de quitter le SAMNA.

Au niveau de l'équipe, nous avons accueilli trois nouvelles éducatrices spécialisées, Chloé Régnier au mois de février, Héloïse Diot au mois d'Octobre, et Solène Pegon, en formation à l'ARFRIPS, qui a débuté son stage long au mois de Juin. Du côté des départs, un seul, et pour une belle raison, puisque Colleen Costa, psychologue, s'est momentanément absentée en fin d'année pour mettre au monde le petit Célestin. Enfin, et après de nombreuses recherches, nous avons trouvé en 2022 un intervenant d'Analyse de la Pratique Professionnelle (APP) en la personne d'Arnaud Béal.

Présentation globale des MNA

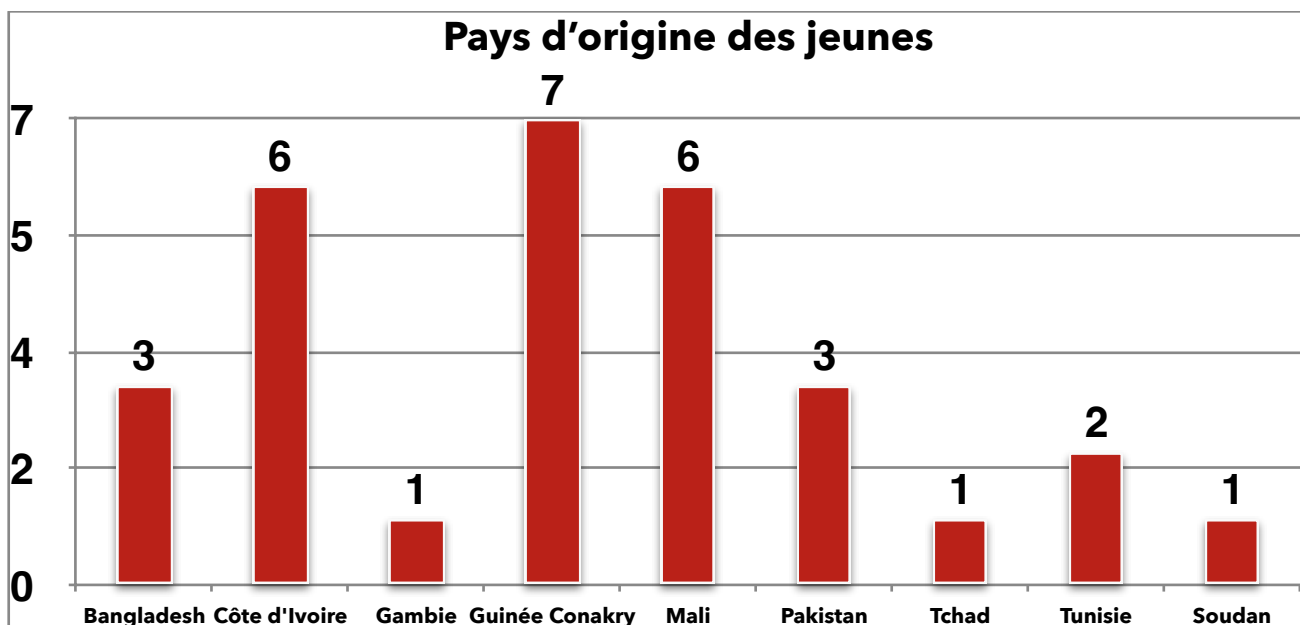
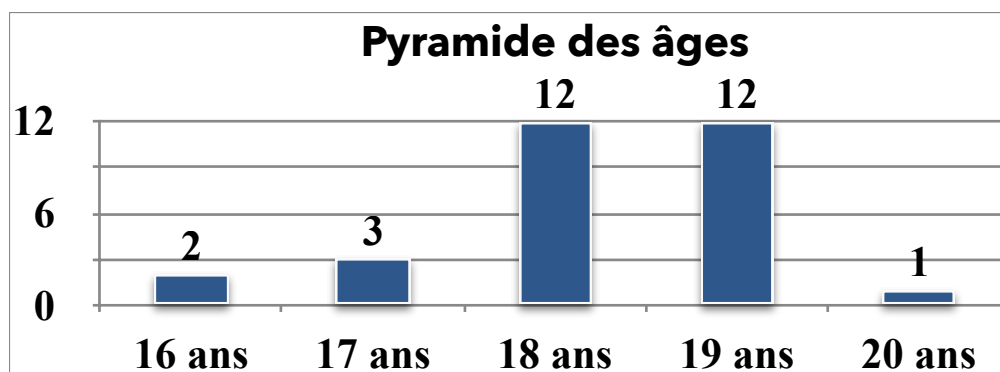


Les MNA (mineurs non accompagnés) sont des jeunes âgés de moins de 18 ans qui se trouvent en dehors de leur pays d'origine sans être, temporairement ou durablement, accompagnés d'un parent ou d'une autre personne exerçant l'autorité parentale, c'est à dire sans quelqu'un pour les protéger et prendre les décisions importantes pour lui.

En France, et quelle que soit leur nationalité, les MNA sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et sont confiés aux Conseils Départementaux après évaluation de leur origine étrangère, de leur âge et de leur isolement, et sur décision du Juge des Enfants (JE).

Pour rappel, la capacité maximale d'accueil du SAMNA Rimbaud est de 30 MNA ou jeunes majeurs ayant signés un Contrat Jeune Majeur (CJM) avec le Département de la Loire. Malgré les nombreux mouvements, notre taux d'occupation fut de 92,5 % sur l'année 2022.

Quelques caractéristiques des MNA et JM accompagnés par le SAMNA Rimbaud



Tous les jeunes accueillis au SAMNA Rimbaud sont des garçons et, au cours de l'année 2022, seulement 5 d'entre eux étaient mineurs. En effet, faisant partie des jeunes confiés à l'ASE, les MNA peuvent demander un CJM qui leur permet de prolonger les aides, dont ils bénéficiaient à leur minorité, au delà de leur majorité, et ce jusqu'à 21 ans.

Comme c'est le cas au niveau national, la majorité des MNA sont originaires d'Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement de 3 pays : la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire et le Mali. Ensuite, dans une moindre mesure, les MNA viennent de pays d'Asie Centrale et du Sud : Bangladesh et Pakistan.

Enfin, le SAMNA a accompagné deux Tunisiens, un Gambien, un Soudanais et un Tchadien. Au total, ce sont 9 nationalités différentes qui sont représentées au sein du service et une très forte hétérogénéité des situations individuelles.

Les premières sorties de jeunes du SAMNA au cours de l'année 2022

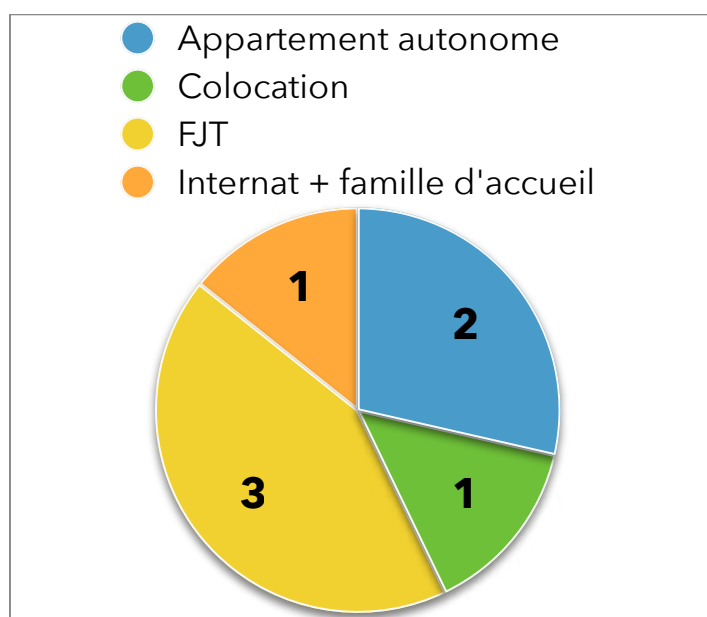
Comme nous l'indiquions en préambule, nous avons connu les premiers départs de jeunes. Au total, 7 d'entre eux ont quitté le SAMNA au cours de l'année 2022.

Il nous semble important de préciser ici les 3 critères, retenus par le Département de la Loire, entraînant une fin prématurée ou un non-renouvellement du CJM et, par conséquent, un départ du SAMNA :

- un titre de séjour valide,
- un revenu mensuel,
- une épargne suffisante pour pallier aux frais liées au déménagement.

Avant même que les 3 critères soient réunis, l'équipe pluridisciplinaire prépare les jeunes à la sortie à travers des entretiens individuels ou des ateliers d'informations collectifs. De plus, elle les accompagne dans les démarches administratives et les oriente vers les dispositifs de droit commun. L'élément déclencheur de la sortie sera l'accès au logement autonome quel qu'il soit

Types de logements après la sortie



(appartement, chambre dans un centre d'hébergement, colocation avec un ami, internat, famille d'accueil...).

Sur les 7 jeunes qui ont quitté notre service en 2022, seulement 2 ont accédé à un appartement autonome. Ils réunissaient les 3 critères et souhaitaient devenir plus indépendants.

Parmi les 5 autres jeunes, 2 ont été contraints de quitter le SAMNA pour des raisons administratives; le premier a trouvé une solution au Centre Jeunesse Pierre Bérégovoy (CJPB) et le second terminera l'année scolaire 2022-23 à l'internat la semaine et en famille d'accueil les week-end et les vacances scolaires. Pour les 3 jeunes restants, 2 ont demandé une réorientation vers le CJPB et le FJT « Clairvivre » et 1 est parti vivre chez un ami dans le Nord-Est de la France.

La scolarité et l'insertion professionnelle des jeunes en 2022

Sur les 30 jeunes accompagnés au cours de l'année 2022, 7 ont passé une certification et 4 d'entre eux ont réussi leurs diplômes (2 en CAP Plâtrerie-Peinture, 1 en CAP Maçonnerie et 1 en titre professionnel Agent de restauration). Concernant les 3 jeunes qui ont échoué, 1 va redoubler sa dernière année de CAP maçonnerie, 1 va repasser le baccalauréat MELEC mais par la voie de l'alternance et 1 va rechercher un CDD ou CDI en maçonnerie.

Pour les 23 autres jeunes, les choix de scolarité et/ou d'insertion professionnelle sont divers et variés, mais la majorité se dirige en priorité vers la voie de l'apprentissage.

La régularisation administrative des jeunes en 2022

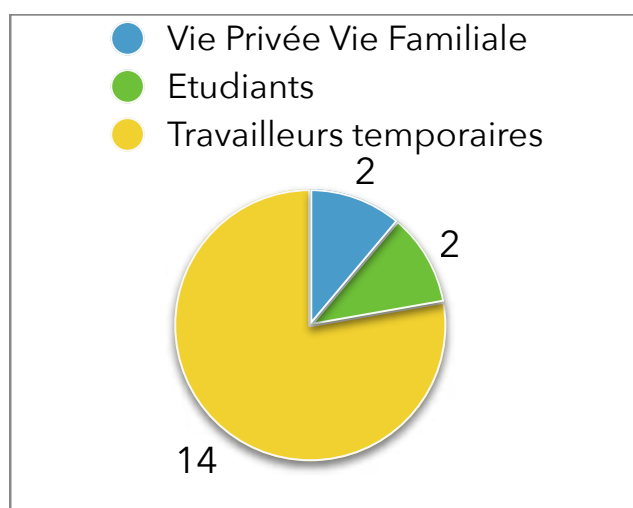
Les projets professionnels décrits précédemment sont fondamentaux dans l'obtention d'un titre de séjour. Dans l'idéal, la demande doit être effectuée un an avant la majorité du jeune. Or, la plupart de ceux qui ont intégré notre service en 2020 étaient déjà proches de la majorité. Il a donc fallu, tout d'abord, concentrer nos efforts d'accompagnement sur l'insertion scolaire et professionnelle de chaque jeune pour ensuite constituer la demande auprès de la Préfecture de la Loire.

Concernant le titre de séjour, plusieurs mentions existent. Au SAMNA Rimbaud, les jeunes ont été concernés par 4 d'entre elles :

- pour les MNA ayant été pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) avant 16 ans, ils peuvent prétendre à la mention « Vie Privée Vie Familiale »

- pour les MNA ayant été pris en charge par l'ASE après 16 ans et poursuivant une scolarité en voie directe, ils peuvent prétendre à la mention « Etudiant »
- pour les MNA ayant été pris en charge par l'ASE après 16 ans et poursuivant une scolarité par la voie de l'apprentissage, ils peuvent prétendre à la mention « Travailleur Temporaire »
- pour les MNA ayant été pris en charge par l'ASE après 16 ans et travaillant en CDD d'au moins 6 mois ou en CDI, ils peuvent prétendre à la mention « Salarié »

Au total, **18** jeunes ont obtenu un titre de séjour au cours de l'année 2022. Etant donné le nombre important de jeunes en contrat d'apprentissage, il est logique que la mention « Travailleurs Temporaires » soit la plus obtenue.



Parallèlement à cette démarche, nous accompagnons les MNA ou JM vers les ambassades de leur pays d'origine pour la délivrance de leur passeport; pièce d'identité indispensable pour eux et pour le renouvellement de leur titre de séjour. En 2022, **2** jeunes l'ont obtenu.

La santé des jeunes en 2022

Au niveau de la santé, il faut savoir que l'infirmière du SAMNA coordonne le parcours de soin de chaque jeune, de son arrivée dans le service jusqu'à son départ. Son champ d'action est très large et varie selon les besoins et le degré d'autonomie de chaque jeune.

Pour les traumatismes liés au parcours d'exil, la psychologue reste disponible pour les recevoir en entretien individuel que ce soit dans nos bureaux ou à leur domicile. Malgré

ce que nous avons pu imaginer au démarrage du service, nous constatons une réelle adhésion des jeunes lorsque ce type d'accompagnement leur est proposé.

Pour l'année 2022, nous retiendrons 3 faits marquants :

- Un accompagnement renforcé dans les démarches administratives liées à la santé comme l'ouverture de leur compte AMELI, le renouvellement de leur carte vitale, la gestion d'un arrêt de travail ou encore la souscription à une mutuelle lorsque les revenus du jeune ne lui permettent plus de bénéficier de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS).
- La mise en place d'ateliers collectifs « Santé » pendant l'été au cours desquels les jeunes ont appris à prendre RDV chez le médecin, à récupérer des médicaments à la pharmacie avec une ordonnance, à se rendre sur des lieux de soins....
- Le développement du partenariat avec l'Unité de Lutte Antituberculeuse (ULAT) du CHU de Saint-Etienne qui est venue, dans un premier temps, à la rencontre de tous les jeunes du service avec un camion mobile pour les examiner et leur faire passer une radio, puis avec laquelle nous avons construit, dans un second temps, les étapes nécessaires au dépistage de pathologies des MNA nouvellement arrivés sur le territoire au CHU.

La vie quotidienne des jeunes en 2022

Au delà des **soirées bi-annuelles** du SAMNA, coordonnées d'une main de maîtresse par Asma Lafdil, où se rassemblent l'ensemble des jeunes et l'équipe de professionnels autour de bons petits plats et de danses endiablées, le service a été impliqué dans un projet porté par le Département de la Loire et animé par la compagnie de théâtre « Collectif X ».

Au total 8 jeunes du SAMNA ont participé aux **ateliers d'expression** pendant les vacances de la Toussaint et ont fait découvrir au public, présent le soir du 5 Novembre, le portrait théâtral de la ville de Roanne et de leurs lieux de vie.

Mais l'année 2022 aura surtout été marquée par la réalisation d'un séjour à **Cublize** du lundi 18 au vendredi 22 Juillet.

En partageant leur quotidien, 24h/24h, nous avons découvert ou redécouvert certains jeunes, que ce soit dans leurs habitudes ou dans leurs rituels. En effet, notre fonctionnement en appartement diffus ne nous permet pas toujours de les voir évoluer dans leur vie quotidienne. La plupart des moments conviviaux que l'on a partagés ont été propices aux échanges et aux révélations quant à leurs difficultés ou leurs interrogations sur la culture française, ainsi qu'aux différences qu'ils perçoivent entre la France et leur pays d'origine. Certains ont même profité de ces moments pour se livrer sur leur parcours et partager avec d'autres leurs expériences douloureuses.



La Maison des Adolescents de Roanne

L'équipe mobile de rencontre

2022 a très bien débuté avec le soutien financier, pour une année, de la Fondation des Hôpitaux de France qui nous a permis de renforcer l'équipe pluridisciplinaire de la MDA d'un mi-temps supplémentaire d'éducatrice spécialisée en la personne de Gwenaëlle Brachet. Heureusement, l'Agence Régionale de Santé (ARS) AURA a donné une suite à cette subvention ponctuelle en revalorisant sa dotation en fin d'année afin de répondre aux besoins d'accompagnement des adolescents dans les conséquences de la pandémie.

Malgré une activité soutenue liée à un nombre toujours aussi grandissant de nouvelles demandes, les professionnels de la MDA ont tout de même trouvé l'énergie pour organiser les 10 ans de la MDA le mardi 14 Juin ! Ce temps fort a rassemblé ados, parents et professionnels autour d'un thème cher à notre lieu : **l'Estime de soi**.

2022 fut également l'année d'une réorganisation du temps de travail de Maxime Picard, éducateur spécialisé, qui assurera à l'avenir une mission de coordination à la MDA et du passage à temps plein de Mélaine Forestier, infirmière et référente du Pôle Ressources de la MDA.

Seule ombre au tableau dans une année plutôt positive en terme d'évènements, la fin de l'expérimentation de l'Equipe Mobile de Rencontre (EMR) dont l'activité pourtant unique et incontournable sur le territoire roannais n'a pas convaincu les financeurs. Espérons que ces 6 dernières années de mobilité (Equipe mobile d'accès aux soins et EMR) inspireront l'approche et le fonctionnement du Santé Insertion Logement (SIL) Jeunes dans leur mission d'accompagnement des Jeunes en Rupture (JR) du Contrat Engagement Jeunes (CEJ) de la Mission locale. Un grand merci à Isabelle Mollon, assistante de service social, pour l'engagement et la créativité dont elle a fait preuve pour construire, au fil des expériences de mobilité, un accompagnement persévérant et original adapté aux besoins de ces jeunes en grande vulnérabilité. Et, enfin, bon

courage à Gwenaëlle qui a repris le flambeau après le départ d'Isabelle et qui poursuivra en 2023 l'aventure de l'« aller vers » avec le SIL Jeunes version CEJ-JR.

L'activité de la MDA et de l'équipe mobile de rencontre

S'adressant principalement aux adolescent(e)s et jeunes adultes, âgés de 11 à 25 ans, habitant le territoire roannais, la MDA accueille également les familles, les proches et les professionnels entourant ce public.

Au total, les professionnels de la **MDA** ont réalisé **1445** entretiens individuels en **245** jours d'ouverture (1152 *entretiens spécialisés en 2021*). Ils ont également encadré **91** accueils et interventions de groupe (55 *accueils et interventions de groupe en 2021*).

1462 personnes différentes ont été en contact avec la MDA au cours de l'année 2022 (877 *en 2021*) dont :

- **809** adolescents ou jeunes adultes (482 en accueil et en entretien spécialisé et 327 en accueil et intervention de groupe) contre 621 en 2021 (449 *en accueil et entretien spécialisé et 172 en accueil et intervention de groupe*).
- **332** membres de la famille ou proches (245 en accueil et entretien spécialisé et 87 en accueil et intervention de groupe) contre 201 en 2021 (198 *en accueil et entretien spécialisé et 3 en accueil et intervention de groupe*).
- **321** professionnels (15 en accueil et en entretien spécialisé et 306 en accueil et intervention de groupe) contre 55 en 2021 (21 *en accueil et entretien spécialisé et 34 en accueil et intervention de groupe*).

L'**Equipe Mobile de Rencontre** (EMR) a, quant à elle, été sollicitée pour **70** situations depuis le début de l'expérimentation (février 2020) dont **24** ont nécessité des rendez-vous réguliers sur l'année 2022.

Focus sur l'activité de l'accueil de la MDA de Roanne

« De la qualité du premier accueil dépend la suite de l'accompagnement », voilà une phrase qui résume assez bien notre vision de l'accueil et les modalités qui en découlent. Pour exemple, nous pourrions citer deux pratiques distinctives de la MDA de Roanne : tous les professionnels sont concernés par l'accueil généraliste et la boisson d'accueil sur notre salon pour les personnes venant spontanément ou sur rendez-vous.

Activité fondamentale pour nous, l'accueil permet à la fois d'entrer en contact avec notre public, mais également de créer un lien de confiance. Pour autant, son activité n'a jamais fait l'objet d'une quelconque évaluation. C'est pourquoi, sous l'impulsion de Maxime Picard, l'équipe a mis en place en 2022 un cahier de saisie des différentes tâches afférentes à l'accueil que les tableaux ci-après vous détailleront. De plus, l'accueil fera l'objet en 2023 d'un questionnaire de type « Wooclap » auprès des usagers de la MDA.

Appels téléphoniques	Entrants	Sortants	Total
Ados	403	76	479
Parents	473	76	549
Pros	357	105	462
Total	1233	257	1490

Sms	Entrants	Sortants	Total
Ados	349	230	579
Parents	35	24	59
Pros	6	7	13
Total	390	261	651

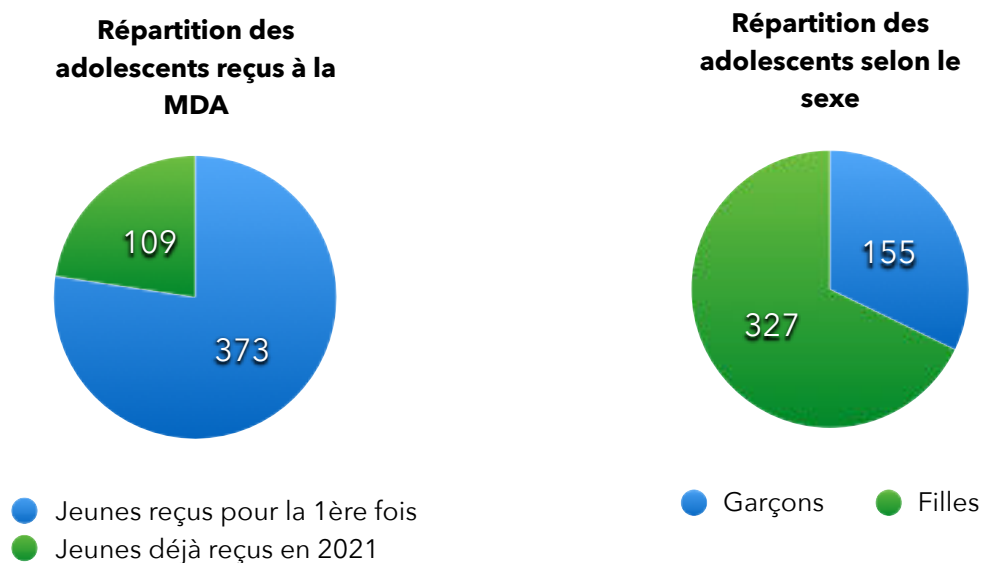
Mails	Entrants	Sortants	Total
Ados	67	5	72
Parents	51	6	57
Pros	70	59	129
Total	188	70	258

Accueils physiques	Spontanés	Pour Rdv	Total
Ados	359	347	706
Parents	105	152	257
Pros	73	15	88
Total	537	514	1051

Comme dit précédemment, l'accueil généraliste est assuré par l'ensemble des professionnels de la MDA, sur des plages horaires définies au prorata du temps de travail, du lundi au vendredi de 13h à 18h.

Les accueils et les entretiens individuels

* **482** adolescent(e)s et jeunes adultes différents ont été reçus à la **MDA** sur l'année 2022 :

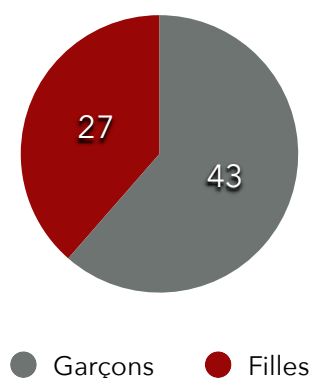


La moyenne d'âge des ados et jeunes adultes accueillis et accompagnés est d'environ **16 ans**.

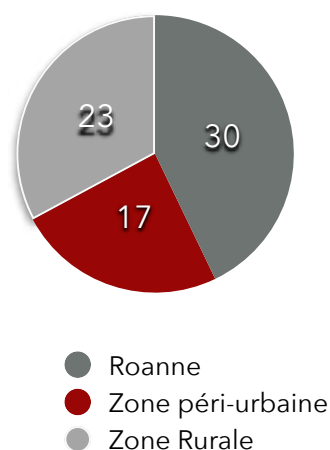
* **70** adolescent(e)s et jeunes adultes différents ont été en contact avec l'**EMR** depuis Février 2020 :

La moyenne d'âge des ados et jeunes adultes accueillis et accompagnés est d'environ **21 ans**.

Répartition des jeunes selon le sexe



Répartition territoriale

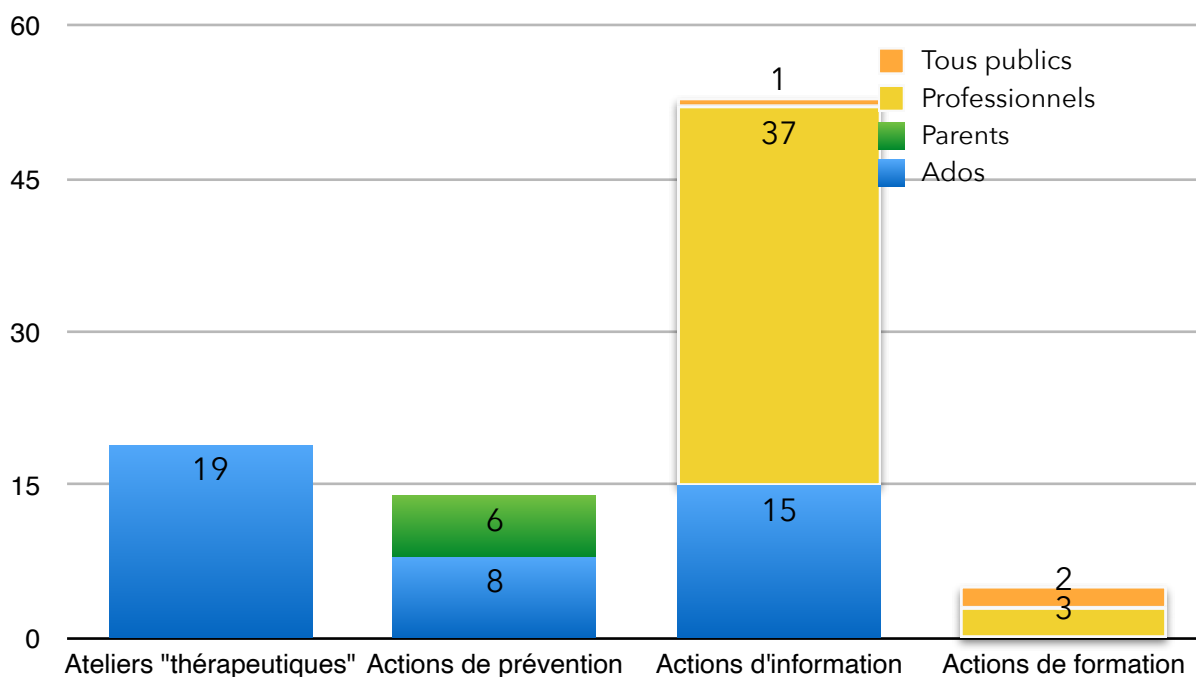


Les accueils et les interventions collectives

327 adolescent(e)s ou jeunes adultes, 87 parents et 306 professionnels ont bénéficié des **91** actions collectives encadrées par les professionnels de la MDA de Roanne.

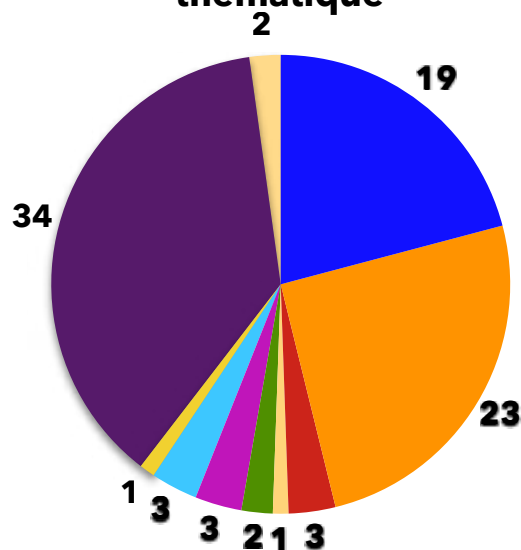
Les actions collectives font toutes l'objet d'une demande dans le cadre du **Pôle Ressources** de la MDA de Roanne.

Répartition des 15 actions collectives selon le type et le public



Répartition des 91 actions collectives par thématique

- Mieux-être
- Conduites à risques
- Ecrans
- Mois sans tabac
- Etre parents d'ados
- Harcèlement
- Estime de Soi
- Alimentation
- Présentation MDA
- Groupe Ressources



Les perspectives pour l'année 2023

Avant de développer les projets éventuels de la MDA de Roanne, nous tenons à rappeler que la revalorisation de la dotation ARS prévue sur l'année 2023 va nous permettre d'augmenter le temps de travail de l'infirmière d'un 0,5 Equivalent Temps Plein (ETP). L'équipe de la MDA sera alors composée d'un temps plein d'infirmière, d'éducateur spécialisé et de psychologue.

Si l'on ajoute à ce renfort pérenne tant attendu le soutien financier à venir de la CAF Loire dans le cadre du Fonds National Parentalité (FND), la MDA de Roanne devrait disposer en 2023 d'une équipe pluridisciplinaire à même de mener de nouveaux projets.

Pour rappel, suite à une journée d'étude intitulée « Objectif Lune », l'équipe de la MDA s'était mise au travail sur la rédaction d'un document appelé « la MDA de demain » dans lequel elle s'était fixée des objectifs à court, moyen et long terme.

Développer les actions groupales à destination de nos publics

Adolescent(e)s et jeunes adultes

Créée en 2020, « **Zen'émois** » est une action à visée thérapeutique qui initie des jeunes âgés de 16 à 19 ans à des outils très concrets pour lutter contre l'anxiété, mais surtout pour prendre soin de soi (relaxation, méditation, sophrologie, hypnose, activités plaisantes...).

En 2023, l'équipe souhaite proposer un groupe par semestre tout en ajustant au fur et à mesure des expériences son contenu.



Formés en 2021 par la Fédération Addiction au programme « **Unplugged** », deux professionnels de la MDA envisagent toujours de co-animer pour la première fois cet outil sur le territoire roannais. Unplugged est un programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire destiné aux collégiens (6ème et 5ème) qui s'inscrit pleinement dans notre approche de la promotion de la santé.

L'année 2022 nous a permis de nous rapprocher de la médecine préventive de l'IUT de Roanne. Ensemble, nous avons évoqué pour 2023 des actions collectives de prévention à destination des étudiants. Parmi elles, nous retrouvons « **Zen'études** », programme québécois du labo Marcotte pour lequel une partie de l'équipe a été formée en 2018, et dont le but est de prévenir l'anxiété et la dépression des jeunes.



Ayant obtenu son DU de Sophrologie en Décembre 2022, l'infirmière de la MDA souhaite mettre en place au premier trimestre 2023 un groupe « **Sophrologie** » pour des élèves ou des étudiants anxieux qui ressentent une forme de pression scolaire. Une fois tous les 15 jours, ce

groupe les aidera à mieux gérer le stress provoqué par l'école ou les examens.

Enfin, une collaboration MDA-SIL Jeunes devrait aboutir au cours du premier semestre 2023 avec la mise en place d'**ateliers de développement de compétences psycho-sociales** à destination de jeunes vulnérables accompagnés par les deux dispositifs.

Parents d'adolescent(e)s et de jeunes adultes

Depuis plusieurs mois, l'équipe de la MDA mène une réflexion quant à la relance d'une action groupale pour l'entourage des jeunes. Le format « **Parents d'ados** » ne semble plus correspondre ni aux attentes des parents ni à celle des professionnels.

Plusieurs idées ont émergé, mais celle qui fait l'unanimité dans l'équipe s'inspire de l'action « **Zen'émois** » décrite précédemment.

Cette action pourrait voir le jour au cours du dernier trimestre 2023 et permettrait à des parents de s'accorder un peu de temps pour eux, loin des tensions ou des conflits générés par la relation parents-enfants.

Professionnels

Dans le cadre de son Pôle Ressources, la MDA a présenté, puis lancé en fin d'année 2022 la première action groupale à destination des partenaires intitulée « Accompagner l'adolescence: Mes Ressources ». Petit clin d'oeil à l'exposition du centre Jean Bergeret à l'origine de la constitution du comité de pilotage et de la création de la MDA, ce groupe devrait rassembler à raison d'une rencontre tous 2 mois les partenaires du roannais autour de thématiques liées à l'adolescence.

Renforcer et diversifier le partenariat

Après la formalisation du partenariat avec la délégation de la Loire de l'IREPS, et le début de leurs permanences dans nos locaux en mai 2022, la MDA s'est rapprochée de la déléguée du défenseur des droits. En attendant la signature

d'une convention en 2023, la déléguée a reçu quelques jeunes et leur famille en entretien à la MDA plutôt qu'au Palais de Justice de Roanne.

Aménager nos locaux

En plus du 0,5 ETP supplémentaire sur le poste d'infirmière qui augmente le temps de présence des professionnels de la MDA sur nos locaux, la MDA continuera d'héberger en 2023 la collègue de l'EMR qui deviendra SIL Jeunes en janvier, le professionnel du PF 42 mis à disposition, les permanences de l'IREPS et les rencontres de la déléguée du défenseur des droits. Sans oublier que la MDA reste un terrain de stage intéressant pour différentes professions. La « MDA de demain » voit **GRAND** mais dans de **petits** espaces !

Le CSAPA de Saint-Etienne

La file active 2022 en quelques chiffres

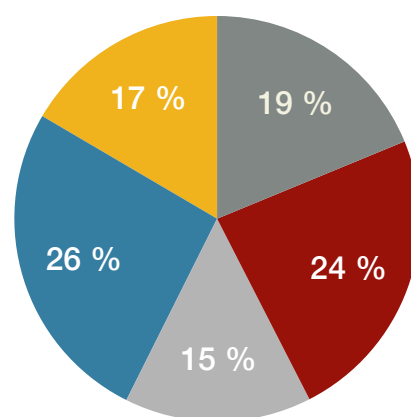
Cette année le CSAPA de St Etienne a reçu dans le cadre de ses missions **601 personnes** soit **472** hommes pour **129** femmes :

- 16 personnes de l'entourage.
- 157 personnes en soins sous contrainte
- 201 personnes en demande de consultation (libre adhésion)
- 145 accompagnements CJC
- 82 personnes rencontrées dans le cadre des stages RPR-A

Répartition Géographique :

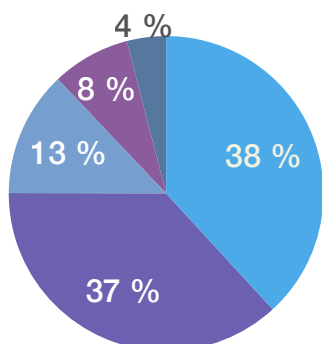
- Département : 500 usagers
- Région : 5 usagers hors région: 1 usager
- non renseigné : 95 usagers

% DES ACTES PAR CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES



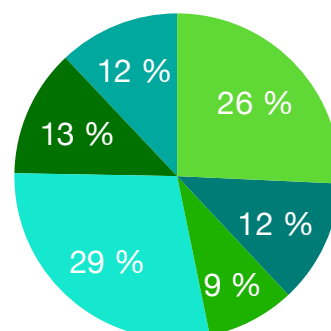
● infirmiers ● Asist social
 ● Medecin ● Educateurs
 ● psychologue

PRODUITS



● cannabis ● alcool
 ● cocaïne / crack ● opiacés
 ● addiction sans produit

Ages des consommateurs



● - de 20 ans ● 20 - 24 ans
 ● 25 - 29 ans ● 30 - 39 ans
 ● 40 - 49 ans ● 50 et plus

L'Activité de l'infirmière CSAPA

Cette année l'infirmière a accompagné **136** usagers accompagnés pour **389** actes.

Sa file active se décline ainsi :

- 53 personnes reçues en obligation de soins.
- 42 en libre adhésion.
- 24 en consultation jeunes consommateurs, dont 9 jeunes dans le cadre des consultations avancées CJC assurée une fois par mois à la PJJ de Jacquard.
- 4 personnes de l'entourage venues parler d'un proche ayant des conduites addictives.

L'infirmière a aussi des consultations de tabacologie avec la possibilité de prescrire des substituts nicotiniques, 14 personnes ont été reçues en 2022 pour l'arrêt du tabac.

L'infirmière est par ailleurs en co-référence avec l'assistante sociale sur l'accueil femme, qui est un espace dédié uniquement aux femmes les jeudis après-midi de 14 à 17h. Cet accueil transversal aux 2 services (CSAPA et CAARUD) permet à des femmes en situation de consommation ou plus inscrites dans une démarche de soin, de venir échanger autour d'un café. Une sage-femme propose toujours des consultations gynécologiques et une séance de yoga une fois par mois.

Nous avons accueillis 28 femmes différentes sur l'année 2022 lors de 41 accueils.

Différentes interventions extérieures :

- 2 permanences sur le service l'Alphée, sur le pôle de psychiatrie de l'hôpital Nord.
- 2 interventions de prévention en co-animation avec un collègue éducateur auprès d'un public adolescent lors de journées banalisées autour du sport et de l'addiction.

L'activité du médecin en CSAPA

L'année 2022 a débuté par l'arrivée du Docteur Anya Bakha. Le relais a pu être effectué sur un mois, par le biais de consultations en binômes avec le précédent médecin, le Dr Christian Bourret, afin d'assurer une continuité dans la relation thérapeutique.

En 2022 : 36 patients différents ont consulté pour 309 actes

- dont 14 nouveaux patients ou en reprise de suivi après une période plus ou moins longue de rupture de suivi médical au centre
- 7 patients ont arrêté le suivi : 3 dont l'arrêt a été décidé conjointement médecin-patient, 1 a déménagé, les autres ont rechuté dans le processus addictif et/ou non adhérents aux soins proposés
- 2 ont un suivi très aléatoire dans un contexte de grande précarité
- 1 patient est anglophone et les consultations se déroulent dans cette langue pour favoriser la parole
- 2 patients n'ont pas de titre de séjour régulier, et les droits à l'AME ont dû être mis en place
- les problématiques de grande précarité sont prédominantes (logement, titre de séjour, emploi, rupture sociale, familiale, problèmes avec la justice...) il est à noter que parmi les nouveaux consultants, la moitié (7/14) est bien insérée socialement (travail, famille, logement, ressources financières, droits ouverts..)
- 1 sortant de prison/ en Quartier de Semi Liberté

Sur le plan médical et symptomatique

- ➡ La majorité rapportent des problèmes de sommeil, des douleurs physiques, des troubles digestifs, ont des difficultés cognitives
- ➡ Des souffrances psychiques, troubles psychiatriques, pathologies duelles, troubles de personnalité prépondérantes
- ➡ La plupart n'ont pas de médecin traitant déclaré (plus de la moitié) ou n'y ont pas accès, cela nécessite de la part du médecin une prise en charge somatique renforcée
- ➡ Seuls 3 patients consultent régulièrement un psychiatre.

Sur le plan des addictions

- 16 sont sous Traitement de substitution dont 13 sous méthadone, dont 2 (ré)introductions (forme sirop), et 3 sous buprénorphine.
- 14 ont une addiction sévère et/ou prédominante à l'alcool
- 3 ont pour problématique majeure des troubles liés à l'usage du cannabis (2 ayant aussi des problèmes avec la justice liés à cet usage).
- 1 a pour unique problématique le tabac (suivi très court, 2 consultations, entrée dans le cadre d'un suivi de couple)
- 7 ont des addictions médicamenteuses à savoir :
 - 2 au tramadol
 - 3 aux benzodiazépines
 - 1 aux opioïdes (skénan et codéïne)
 - 1 polyaddiction médicamenteuse (benzo, neuroleptiques, lyrica...)
 - 2 pratiquent le « Chemsex »

Quelques remarques

Nous pouvons remarquer que la polyaddiction est présente chez l'ensemble des personnes suivies. Les addictions comportementales (peu souvent au 1^{er} plan) sont fréquentes, actuelles ou passées, probablement sous diagnostiquées (Trouble du Comportement Alimentaire , addiction au sexe, JHasard Aentrg). Il existe aussi des transferts d'addictions : vers l'alcool, la cocaïne, les jeux d'argent et de hasard.

Le « Chem sex » et plus largement la consommation de substances psychoactives en contexte sexuel semble être une patientèle émergente et mettant à jour de nouvelles problématiques.

Nous notons un manque de suivis psychiatriques, alors que les pathologies duelles sont prépondérantes (PTSD, troubles anxieux, dépressions, troubles de personnalité de type états limites et sociopathiques...).

Le travail avec les partenaires

Beaucoup de liens avec l'extérieur sont fait par le médecin CSAPA, principalement vers les médecins traitants, les psychiatres, les équipes hospitalières d'addictologie (UAT, UTDT), les spécialistes d'organes pour pathologies chroniques (gastro-entérologues) ou les chirurgiens digestif, les cardiogues, vers la médecine du sommeil ou les chirurgiens orthopédique, pour avis ponctuels.

Travail en lien avec le Cegidd : prévention, dépistages, traitements des IST, suivi Prep.

Un travail d'équipe

- 14 patients ont un suivi conjoint régulier ou lien privilégié avec un-e autre professionnel du CSAPA : assistante sociale, psychologue, infirmière, éducateur spécialisé du CSAPA ou du avec les professionnels du CAARUD. Cela permet d'assurer une continuité dans la présence, la disponibilité les jours où le médecin est absent, et de prendre en charge de manière plus globale l'utilisateur tout en restant dans une cohérence d'équipe.
- Intégration mensuelle du médecin aux réunions cliniques CSAPA/CAARUD.
- Temps de travail d'une heure instauré trimestriellement avec l'équipe infirmière : sur les projets de soins, les protocoles, mise en place des dépistages par TRODS au sein de l'accueil, et projet Hors Les Murs.
- L'approche en RDRD permet aussi de briser le tabou des consommations et d'aborder les difficultés en toute transparence et confiance : matériel et éducation pour les pratiques liées aux produits.

Nous pouvons constater en 2022, une proportion non négligeable de nouveaux patients bien socialisés (travail, famille, activités..), avec une adhésion importante au cadre du suivi. Cela met en évidence un besoin d'ouverture à des publics moins en marge qui rapporte un tabou concernant leur addiction vis-à-vis de l'entourage familial ou du médecin traitant. Toutefois il est important de laisser une place aux personnes moins visibles qu'il est souvent difficile d'inscrire dans un suivi régulier par leurs difficultés d'organisation et de projection.

Une vigilance est à conserver dans la manière d'accueillir médicalement les personnes. En effet des créneaux horaires libres sont gardés pour recevoir à la dernière minute des personnes en mal être.

L'activité de l'assistante sociale

Cette année 2022, l'assistante sociale du service a été embauchée en juillet. De mai 2022 à juillet 2022, le service n'a pas pu bénéficier de la présence d'une assistante sociale.

L'activité 2022 comprend 364 actes pour 121 usagers en 2022.

Les obligations de soins prennent une part importante dans la file active avec 46 personnes qui ont été accompagnées dans le cadre du soin contraint. 32 personnes restent en obligations de soins dans la file active de l'année 2023.

Sur l'année 2022, 38 personnes ont été reçues en « libre adhésion » pour aborder différentes problématiques avec produit (cocaïne, alcool, kétamine, opiacées, etc...) et sans produit (addiction aux jeux en ligne ou grattage, écran).

18 personnes ont été reçues dans le cadre d'un accompagnement administratif (demande complémentaire santé, dossier de surendettement, demande d'aides financières, etc...).

3 personnes sont venues dans le cadre de la consultation entourage, dans le but de conseiller et d'orienter les personnes qui ont besoin d'aide pour un membre de leur famille.

3 heures par semaine sont dédiées à la Consultation jeune Consommateur le mercredi après-midi. 16 jeunes sont venus consulter en 2022.

L'assistante sociale est présente également avec une collègue infirmière sur un temps d'accueil dédié aux femmes le jeudi après-midi, où il est possible d'échanger en collectif, sur un temps convivial.

L'assistante sociale sera, en 2023, référente en binôme d'un accompagnement en appartement thérapeutique dédié aux personnes ayant comme projet l'abstinence de tous produits.

Par ailleurs, elle va s'investir sur des actions de prévention et de sensibilisation au sein d'établissements scolaires.

L'activité du psychologue sur le CSAPA de St Etienne

Les chiffres de l'année 2022 vont dans le sens d'une tendance à la stabilisation de l'activité du psychologue du CSAPA. Ce dernier a rencontré 53 personnes cette année pour 343 actes.

Un équilibre encore fragile...

En effet, nous voyons des résultats identiques entre les deux dernières années pour les suivis CSAPA-CAARUD (3 usagers), et les Obligations de Soins (3 usagers). Nous pouvons constater une très légère augmentation du nombre de personnes suivies pour les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC), et pour les Libre Adhésion CSAPA.

Cette stabilité des chiffres semble être à la fois en cohérence avec le temps de présence du professionnel (uniquement à 60%), et l'organisation mise en place pour prendre en compte l'ensemble de ses missions, les différents dispositifs : RPR-A, CJC, CSAPA référent pénitentiaire et les différents temps institutionnels.

Mais, peut-être que cette légère augmentation des suivies indique aussi que davantage de personnes souhaitent modifier une conduite morbide, si ce n'est d'y réfléchir, et sont prêtes à engager un travail de type psychothérapique à court, voire à moyen terme.

En tout état de cause, cette stabilité sur ces deux dernières années, somme toute rassurante mais reste encore à consolider.

Dispositif/Suivi	*2021	2022
Entourage (CJC)	5	2
Entourage (CSAPA adulte)	6	0
CAARUD	3	3
OS	4	3
CJC	12	17
Libre Adhésion CSAPA	21	29
RPRA (groupe)	69	82
Rencontre RPR- A Consultation individuelle	-	3
*nombre d'usagers/patients suivis sur l'année 2021 et 2022		

La Rencontre Prévention Récidive Alcool (RPR-A)

La RPR A est un dispositif mis en place en 2019 à la demande du Procureur de la République. Il a pour objectif de mettre en relation des personnes ayant commis des délits sous l'effet de l'alcool avec un Centre de soin. Cette rencontre est préventive et pré-sentenciel.

Cette rencontre mensuelle est portée par le psychologue et une éducatrice du CSAPA. Elle a lieu tous les mois en groupe de 12 à 15 personnes.

Les mesures sous contraintes judiciaires

157 personnes accompagnées en 2022.

L'année 2022 fut une année de « régulation » pour le soin contraint. En effet, nous avons pu observer une augmentation très significative des obligations de soins. Leur nombre toujours croissant est venu engorger nos files actives ne laissant que peu de place aux autres consultations (libre adhésion, entourage, CJC etc...).

Nous avons donc du limiter, en fin d'année, le nombre d'obligations de soin pour garder un équilibre et une diversité parmi le public reçu. Ce travail s'est réalisé en lien avec les juges d'application des peines (par l'intermédiaire de Mme Yamani) et les services de probation en milieu ouvert.

Une liste d'attente a été mise en place, elle permet une meilleure gestion et visibilité des entrées dans le dispositif « obligations de soins ».

Un nouveau cadre a été posé concernant les rendez vous non honorés afin de reprendre la main sur l'ensemble de nos accompagnements. En conséquence une

PROFIL	
Sexe	
Homme	71
Femme	10
Age	
Moins de 25 ans	13
De 25 à 40 ans	30
De 41 à 55 ans	24
Plus de 55 ans	12
Situation professionnelle	
Actif / Active	55
Etudiant(e)	3
En formation	1
Sans emploi	11
Autres	10
Nature de l'infraction	
Routière	58
Autre	19
AVIS	
Satisfaction de l'information dispensé	
Pas du tout	1
Un peu	1
Satisfait	39
Très satisfait	40
Amélioration des connaissances sur le sujet	
Sans opinion	3
Pas du tout	3
Un peu	45
Beaucoup	30
Prise de conscience des risques	
Oui	77
Non	4
Modification du mode de consommation	
Je ne sais pas	2
Non	5
Oui peut-être	34
Oui c'est certain	38
Bon dispositif dans le cadre d'une mesure pénale	
Oui	79
Non	2

personne ne venant pas à trois rendez-vous consécutifs, sans nouvelle de sa part, l'obligation de soin s'arrêtera avec notre service et le SPIP en sera averti.

Pour 2023 nous réfléchissons à la pertinence de mettre en place des groupes « obligations de soins » sous forme de module en plusieurs séances.

L'accueil femme du Centre Rimbaud

L'accueil femme est un espace dédié aux femmes les jeudis après midi de 14 h à 17 h. Il se veut un lieu rassurant et d'échange. Un atelier Yoga euphonie est proposé une fois par mois, ainsi qu'une consultation gynécologique mensuelle.

**Cette année 28 femmes différentes ont été accueillies, lors de 41 accueils.
13 femmes ne sont venues qu'une seule fois.**

Le yoga

Cette année 2022 est marquée par une reprise progressive de l'activité à la sortie de la crise sanitaire, et 10 séances de Yoga ont pu être proposées aux usagères ainsi que 10 demi-journées de consultations.

8 femmes ont pu fréquenter le cours dont 2 de façon régulières. La fréquentation moyenne se situe entre 1 à 2 personnes par cours, avec une séance où personne n'a souhaité pratiquer et une où nous avons accueilli 4 femmes.

La pratique reste simple et accessible à toute personne, elle est centrée sur le thème de la féminité. Je m'adapte aux contraintes physiques ou de concentration de chacune. Régulièrement une certaine intimité se crée dans le groupe, permettant des échanges riches autour des thèmes féminins comme la contraception, la physiologie du cycle féminin, anatomie, ressentie de son corps dans sa globalité et de la région du bassin, de l'appareil génital.

Au travers de préparations, de postures d'ancrage surtout, de respirations, les femmes prennent conscience de leur corps, de leur ressenti, elle reconquiert des territoires

parfois déserté de leur corps, ce qui les amène progressivement à s'intérioriser et venir se retrouver.

Les consultations gynécologiques

Nous pouvons constater en 2022, une augmentation des consultations gynécologiques, je me suis rendue disponible 10 jeudis après-midi dans l'année, et seulement 2 fois où je n'ai reçu personne. 9 femmes ont bénéficié d'une consultation, pour 4 d'entre-elles ne sont venues qu'une fois, les autres sont venues de 2 à 3 fois pour du suivi gynécologique de prévention ou de la contraception. Malheureusement la difficulté première restant toujours le problème des rendez vous qui ne sont pas honorés, la démarche de venir prendre soin de son intimité restant toujours complexe pour ce public, pour qui dans les anamnèses on retrouve toujours des violences sexuelles dans leur parcours de vie.

Il me paraît donc important de repenser mes interventions à Rimbaud sous une autre forme qu'une tarification à l'acte comme c'est le cas actuellement ; cela pourrait permettre de proposer plus d'occasion d'accès aux soins des femmes, avec une rémunération pour un temps défini sur le lieu.

J'ai pris contact avec les responsables Mr Riou et Mr Blanc pour leur en parler.

Je remercie encore toute l'équipe de Rimbaud pour leur accueil et leur dynamisme. J'ai toujours autant plaisir à intervenir sur l'accueil femme tant pour le yoga que pour les consultations, ayant le sentiment de pouvoir proposer une espace de soin aux femmes, d'elle même au travers du yoga et de leur santé dans les consultations gynécologiques.

LE CSAPA RÉFÉRENT PÉNITENTIAIRE

L'activité du CSAPA Référent Pénitentiaire a évolué à partir du mois de mars de l'année 2022. En effet, Cécile FUCHS a laissé cette intervention à Antoine BOEHM après un tuilage ayant permis une meilleure compréhension de la mission, un passage de relais physique auprès des personnes déjà accompagnées ainsi qu'une présentation des différents partenaires présents au sein de la détention. Ce tuilage a permis au nouveau professionnel de trouver rapidement ses marques et une fluidité dans le travail tant auprès des personnes accompagnées que des partenaires concernés.

Nombre de personnes orientées : 85

Par le SPIP : **73** dont **12** par le Quartier Arrivants

Demandes spontanées : **4**

Par l'USMP : **6**

Nombre de personnes rencontrées durant l'année 2022 : 42

36 hommes

6 femmes

Nombres de personnes orientées ou ayant fait une demande spontanée non-vues : 43

20 ont été libérés avant d'avoir pu se voir proposer un entretien

4 Ont finalement refusé de voir l'intervenant

19 sont en attente d'une proposition de rendez-vous

Nombre de rendez-vous : 149 proposés pour 124 honorés

Soit 25 rendez-vous non-honorés. Il peut s'agir d'une mauvaise communication du personnel pénitentiaire, de refus purement et simplement du détenu car il a le choix entre l'intervention en addictologie ou la promenade, qu'il est en train de dormir, en activité ou qu'il ne veut pas. Il se peut aussi que le détenu soit au quartier disciplinaire.

Pour 2 personnes, les rendez-vous n'ont jamais été honorés, ce qui a amené à questionner la pertinence de l'accompagnement sollicité.

Sur les 42 personnes reçues :

12 ont poursuivi leur accompagnement en OS dans notre association dont **3** à Roanne. **4** ont poursuivi leurs soins par le biais d'une OS dans un autre lieu (ANPAA Saint Chamond, CSAPAF Montbrison, CSAPA Villeurbanne, Strasbourg). **2** ont été orientés à leur demande en cure, **2** en Communauté thérapeutique (Flambermond, Haut Lignon). Pour **2** personnes le lien a été fait avec le CSAPA référent pénitentiaire de leur lieu de transfert, **2** ont été orientés en psychiatrie, **une** personne vers le SIL. Un terme a été mis à l'accompagnement de **3** personnes, **2** en accord avec elles car cela ne leur apportait plus, **une** car ne venait plus aux entretiens. **12** sont encore accompagnées en 2023.

Au regard de la demande importante de la part des détenus comme des partenaires (SPIP et USMP), le choix a été fait de rencontrer les détenus sur 2 après-midis par semaine là où les entretiens avaient lieu un matin et un après-midi hebdomadaire. Cette légère différence permet à l'intervenant de voir au moins une personne de plus par semaine, ce qui n'est pas négligeable.

2 projets initiés sur l'année 2022

La Justice Résolutive de Problèmes (JRP).

Inspirés des modèles anglo-saxons de justice résolutive de problèmes (États-Unis, Canada, Nouvelle-Zélande, etc.) et fondés sur un partenariat santé/justice et un positionnement judiciaire d'accompagnement vers la sortie de l'addiction et de la délinquance (approche motivationnelle), des dispositifs judiciaires innovants se sont développés sur le territoire français à la suite de voyages d'études à l'étranger ou en lien avec les formations déployées par l'École nationale de la magistrature sur ce sujet depuis 2015. Ces dispositifs montrent que d'autres méthodes de travail existent et favorisent la sortie de la délinquance.

Ce dispositif concernant les consommateurs de produits psychotropes récidivistes et habitué du système a pour but de co-construire un projet adapté auquel l'intéressé(e) pourrait plus facilement adhérer dans la mesure où il/elle serait partie prenante de celui-ci, de son élaboration à sa mise en place.

A ce jour, ce projet a été initié par les juges d'application des peines de Saint Etienne. Ceux-ci font le constat que les méthodes traditionnelles ne portent pas toujours leurs fruits et peuvent même parfois empirer certaines situations. Ainsi, ce dispositif demande à la justice de se décentrer de sa posture habituelle pour être moins dans la répression que dans la compréhension fine des problématiques globales des personnes.

Dans ce cadre, la notion de re-consommations ou de rechutes comme faisant partie intégrante du parcours du consommateur devra être intégrée et acceptée par tous les partenaires afin de ne pas être dans la répression immédiate mais bien dans l'accompagnement à la levée des freins subits ou mis en place par les personnes prises dans des comportements d'addiction. Ce dispositif nécessitera une mise en lien réelle et forte des différents partenaires afin de permettre d'accompagner au plus juste les condamné(e)s.

A ce jour, après avoir bénéficiés d'une formation sur 5 jours consécutifs en septembre 2022 sur la thématique de la Justice Résolutive de Problèmes, les différents partenaires principaux pressentis pour penser et mettre en place ce projet se réuniront régulièrement pour en dessiner les contours, formaliser le cadre d'intervention de chacun et s'assurer de sa bonne mise en route.

Actuellement, les partenaires concernés sont : les juges d'application des peines, les avocats, les CSAPA (UTDT et Rimbaud à ce jour), l'USMP, le SPIP ouvert et fermé.

Intervention avec SOS Violences Conjugales dans le cadre du Contrôle Judiciaire avec Placement Probatoire (CJPP).

Il s'agit d'une des 10 mesures phares du Grenelle des violences conjugales, le contrôle judiciaire avec placement probatoire (CJPP) est un dispositif expérimental de prise en charge globale en présentiel d'une personne poursuivie dans une situation relevant de violences conjugales. La personne est tenue de résider dans une structure et de suivre une prise en charge sanitaire, sociale, éducative ou psychologique proposée par une structure associative. Ce dispositif novateur piloté et financé par l'administration pénitentiaire constitue également une alternative innovante à la détention provisoire pouvant être complétée avec d'autres dispositifs techniques comme le bracelet anti-rapprochement (BAR). Initialement expérimenté à Nîmes et Colmar ce dispositif a été étendu à d'autres sites : St-Étienne, Amiens, Bordeaux, Draguignan, Cayenne, Rennes, Tours et Paris. Fondé sur l'article 138 18° du code de procédure pénale, ce dispositif

présententiel a vocation de permettre une continuité procédurale en cas de condamnation.

C'est sous l'impulsion de la justice et avec le portage de l'Unité de Soin de la pénitentiaire que le dispositif virage est amorcé. Il s'agit d'accueillir et d'héberger des hommes auteurs de violences conjugales dans le cadre d'un aménagement de peine ayant pour but de leur permettre de trouver des appuis concernant la réinsertion professionnelle, par le logement et un travail de responsabilisation et de prise de conscience des actes de violence posés.

QUELQUES CHIFFRES

Dans le cadre de violences conjugales, dans 55% des cas, au moins une des deux personnes concernées est sous l'emprise de substances au moment des faits. Le risque d'agression envers un partenaire intime est multiplié par trois en cas d'abus ou de dépendance à une substance psychoactive. Deux victimes sur trois déclarent que l'auteur était sous l'influence d'alcool au moment des faits.

Les études et les analyses montrent que les produits psychoactifs ont une place importante dans les passages à l'acte violents. Les relations conjugales n'en sont évidemment pas épargnées.

C'est au regard de cette réalité que nous avons pensé et construit ce module d'intervention en binôme composé d'un salarié SOS Violences Conjugales et un salarié du Centre Rimbaud.

OBJECTIFS :

- Permettre aux personnes ayant agi de violences de faire un point sur leur consommation et de travailler à la place que le ou les produits prennent dans leur vie ainsi que dans le cycle des violences.
- Accompagner les participants à réfléchir sur leur consommation, ce qu'elle leur a apporté de positif, et comment elle peut devenir un problème pour eux et leur entourage.

MODALITES :

Notre choix s'est rapidement fixé sur des temps de travail en groupes de paroles. Pour ce faire, les temps tels qu'ils ont été pensés ne seront possibles que si le groupe de participants est supérieur ou égal à 3 personnes. En effet, il nous semble important,

pour instaurer une dynamique suffisante, que le nombre de participants soit supérieur à celui des intervenants.

La disponibilité de chacun et le cadre d'intervention ne permettant pas une présence extensible, nous avons décidé de construire ce module sur 3 séances de 2 heures.

Nous devrions voir se concrétiser ce projet sur le premier trimestre 2023.

La Consultation Jeunes Consommateurs Sud Loire

Dispositif à la croisée de plusieurs pratiques, la Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) a vécu en cette année 2022 une évolution importante sur le territoire du sud du département. En effet, depuis plusieurs années, l'Association Rimbaud avait fait le choix du développement d'un dispositif mobile ancré sur les territoires de la Vallée de l'Ondaine et de l'ouest du Forez afin de pallier les difficultés de mobilité du public cible. Très rapidement, un constat positif a émergé de cette dynamique avec la rencontre des jeunes concernés par la CJC, découlant sur de nombreuses rencontres partenariales au-delà de l'aspect consultatif. Un écueil demeurait cependant, celui de l'impossibilité à sortir des murs pour l'équipe stéphanoise, son temps étant entièrement dévolu à l'accueil in-situ des jeunes orientés.

L'expérience nous a montré que la dynamique de l'aller-vers n'est pas une option lorsque l'on essaye de donner de la visibilité à nos actions.

En 2022, le choix de l'association s'est porté vers l'élargissement des missions du coordinateur de la CJC Mobile, avec des missions de développement sur la couronne stéphanoise, parallèlement à l'augmentation du temps alloué au dispositif.

L'arrivée d'une éducatrice spécialisée venant renforcer l'équipe de la CJC a ainsi permis de commencer à rencontrer les acteurs stéphanois et d'envisager de nouveaux partenariats.

D'un point de vue méthodologique, la CJC s'est appuyé sur ce qui a pu fonctionner sur les territoires urbains et péri-urbains périphériques, à savoir une approche axée sur l'**Intervention Précoce (IP)**. Cette dynamique territoriale vise à organiser de manière cohérente le déploiement de l'offre d'accompagnement auprès des jeunes et de leur entourage, en participant des politiques de Promotion de la Santé. Selon le rapport du Groupe Pompidou de 2011 auprès du Conseil de l'Europe, l'enjeu de l'IP est « d'intervenir le plus tôt possible au stade où les problèmes sont susceptibles d'apparaître ».

A la croisée de la prévention et du soin, l'IP est une démarche systémique qui vise à intégrer l'ensemble des acteurs d'un territoire d'une manière coopérative.

Si la théorie semble attractive, elle n'en demeure pas moins abstraite si elle ne s'illustre pas par des expériences concrètes sur le terrain. Les exemples suivants vont ainsi permettre de mieux appréhender la manière dont la CJC de l'Association Rimbaud a pu mettre en œuvre les différentes strates de l'IP au cours de l'année 2022.

La Ville de La Ricamarie : de la participation à une dynamique municipale

La question de la Promotion d'un Environnement Favorable va trouver son écho lors d'une action menée conjointement avec Loiréadd, dans une démarche territoriale à l'initiative de la mairie de la Ricamarie, qui a fait le choix de lancer une concertation d'envergure autour de la question des Conduites Addictives sur son territoire.

D'une première étape de recueil, la municipalité a ainsi sollicité les acteurs du Sanitaire (Association Rimbaud, Loiréadd, Médiation Santé de Saint-Etienne Métropole, cabinet d'infirmiers libéraux), du Social (CCAS, Prévention Spécialisée de l'AGASEF, Protection de l'Enfance via l'ADSEA42, Conseil Départemental, bailleurs sociaux), de l'Education et de la Jeunesse (Collège Jules Vallès, Secteur Jeunes) et la Cohésion Sociale afin de réfléchir un plan d'action d'une temporalité couvrant la durée de la mandature en cours.

En a découlé une formation des Acteurs-Relais menée par la CJC et Loiréadd basé sur la Gestion Expérientielle afin de travailler collectivement sur les représentations autour des conduites addictives, puis une démarche d'accompagnement afin de baliser les contours d'actions concrètes.

Cette démarche de mise en lien a ainsi permis la mise en œuvre de différents axes :

- ➡ Rencontres programmées des jeunes du territoire dans le cadre de l'accueil du Secteur Jeunes par la présence d'un infirmier de la CJC, ainsi que la participation à un temps de prévention dans le cadre du Safer Internet Day.

- ➡ Renforcement du partenariat avec l'équipe de Prévention Spécialisée de l'AGASEF, notamment par des temps réguliers d'évaluation de la situation sur le terrain, ainsi que la participation d'une éducatrice de la CJC lors de chantiers éducatifs.
- ➡ Meilleures capacités d'orientation vers la CJC d'élèves du Collège Jules Vallès, ayant conduit à des accompagnements individuels.
- ➡ Demande de subvention auprès de la MILDECA en vue de la constitution d'un Groupe Ressources de réflexion face aux situations d'addiction à visée des professionnels des villes de La Ricamarie et du Chambon-Feugerolles, coordonné par l'Association Rimbaud.

L'aller-vers : une nouvelle dynamique de prévention

La rencontre d'un public collectif constitue la seconde étape de la démarche d'Intervention Précoce.

La CJC a ainsi fait le choix de ne pas se contenter des actions face à des groupes captifs, bien que répondant aux sollicitations des partenaires traditionnels (Education Nationale, pour l'essentiel), leur expertise et leur diagnostic n'étant pas à mésestimer. Ce type d'action constitue à l'heure actuelle la moitié de nos interventions de prévention.

Pour l'autre part, nous avons mis en œuvre nos réflexions passées, à savoir s'appuyer sur le volontariat et les besoins que les jeunes auront eux-même identifiés, ainsi que sur le développement d'actions dont la forme paraît moins formelle aux yeux du public rencontré. Des repas sont ainsi partagés en Maison d'Enfants à Caractère Social (JB d'Allard à Montbrison) ou en lycée (Lycée Adrien Testut, Lycée du Forez à Feurs), des soirées-débat organisées dans des internats scolaires (Lycée Jacob Holtzer, Campus Agronova de Précieux), une présence assurée lors de veillées en Foyer Jeunes Travailleurs (Guy IV à Montbrison, Foyer Clairvivre à Saint-Etienne), des ciné-débat sont tenus (Prévention Spécialisée Tarentaise-Beaubrun de l'ACARS, Quai des Arts à Usson-en-Forez). Nous nous efforçons aussi d'assurer des temps de présence sur des actions d'envergure nationale telle que le Moi(s) Sans Tabac ou la Journée Mondiale de Lutte contre le SIDA (Lycée du Forez, Cité Scolaire Jacob Holtzer)

Ces différentes actions ont conduit à la rencontre d'environ 1500 jeunes pour 2022, et l'augmentation des demandes d'intervention laisse à imaginer que nous étendrons encore nos champs d'intervention, notamment à destination des établissements pour public spécialisé (IME, Lycées d'Enseignement Adapté...)

La Consultation : le temps de la rencontre

Par sa mobilité, la CJC vise à accentuer ses possibilités de rencontres individuelles. Nous avons ainsi des partenariats avec plusieurs structures qui conduisent à la mise à disposition de locaux de consultation (comme par exemple la Maison des Permanences à Montbrison, la Mission Locale Jeunes Ondaine-Haut-Pilat à Firminy ou la Délégation à la Vie Sociale du Conseil Départemental à Andrézieux-Bouthéon).

Nous nous efforçons dans la mesure du possible de maintenir une cohérence entre les actions collectives et les temps de consultation. C'est ainsi l'intervenant CJC d'un territoire qui assurera les temps de prévention et les rencontres individuelles, ce afin de lever au maximum les freins et réticences des jeunes que nous sommes amenés à recevoir.

D'un point de vue quantitatif, le nombre de consultations sur la CJC est en nette augmentation en 2022 (232 jeunes pour 635 actes, contre 191 pour 510 actes en 2021). A la mesure des autres CJC en France, les consultations pour usage de cannabis représentent 60% des prises de rendez-vous, et comme partout ailleurs, nous sommes confronté à une hausse des demandes en lien avec un usage problématique des outils numériques (smartphone, réseaux sociaux, pornographie...), ce qui demande à diversifier nos compétences tout en gardant en toile de fond la transversalité du comportement addictif.

Malgré les chiffres positifs des résultats de la dernière enquête ESCAPAD publiée par l'OFDT qui tendent à montrer une diminution des consommations de tabac, alcool et cannabis à 17 ans, et un léger retard des premières expérimentations, nous ne saurions nous satisfaire du manque de moyens du dispositif au vu des besoins sur les territoires. D'autant que ces chiffres sont possiblement contestables, les confinements et mesures sanitaires ayant sans doute faussé la donne ; si certains ont décalé dans le temps l'âge de leurs premières consultations par manque d'accès, il est à parier que nous n'avons pas encore la mesure de l'état de mal-être consécutif aux vagues épidémiques, et les études quant aux marqueurs de bonne santé psychique chez les jeunes sont plus qu'alarmantes.

Il est donc peu probable que la CJC souffre d'un manque de fréquentation dans les périodes à venir, d'autant que la crise des services de pédopsychiatrie vient d'autant accentuer la demande.

L'organisation d'un accompagnement en CJC

Dispositif d'accompagnement bref, la CJC a pour tâche d'organiser la suite à donner pour les jeunes pour qui cela s'avère nécessaire. Là encore, la disparité des territoires empêche de penser la suite de manière unique.

Si sur la couronne stéphanoise, il est possible d'envisager une démarche de soin sur le CSAPA Rimbaud, d'organiser une rencontre avec le CAARUD, d'orienter sur un dispositif d'accompagnement social ou d'insertion, nous touchons rapidement nos limites sur d'autres territoires où l'offre de soin ou d'accompagnement est moins présente sinon inexistante. Ceci est particulièrement vrai en territoire rural, mais aussi sur le secteur de l'Ondaine, où le CSAPA de référence est situé... à Saint-Etienne.

Cet état de fait contribue à faire preuve d'imagination pour proposer la réponse la plus adaptée, de la création de lien avec l'existant sur le territoire jusqu'à dans certain cas l'obligation pour le professionnel de palier le manque de moyen local par un ajustement du cadre d'intervention conduisant parfois à remplir le temps nécessaire des missions qui incomberaient davantage à un CSAPA ou un CAARUD. Tout sera ainsi mis en œuvre pour éviter de laisser un jeune ou son entourage sans solution la plus adéquate possible.

Perspectives

En 2022, l'Association Rimbaud a donc choisi par un exercice de redistribution de développer la mobilité sur la couronne stéphanoise. Redoutablement efficace, l'offre a fait appel d'air. « Tu reçois comme tu donnes ». En quelques semaines de rencontres, en quelques réunions, en quelques échanges, les manques sur ce territoire délaissé se sont exprimés massivement et le dispositif a très rapidement atteint un nouveau niveau de saturation. Et pour autant, c'est une infime portion de la Commune qui a été exploré. Quelques quartiers du sud et de l'ouest de la ville. Car la réalité est là. Il ne nous a pas été possible d'étendre notre offre, pas plus qu'il n'a été possible d'entrer un contact qu'avec une poignée d'acteurs locaux.

Parallèlement, des demandes régulières émanent du secteur du Haut-Pilat, auxquelles nous sommes bien en mal de donner suite.

Il est coutume d'affirmer que la prévention est le parent pauvre de la Santé. Et le contexte global, anxiogène, qui vient accentuer les troubles adolescents continue de consolider le terreau nécessaire au développement de problématiques addictives chez un public de plus en plus vulnérable.

En l'état actuel des choses, il est très insatisfaisant de constater que sans une réelle réflexion ambitieuse en terme de politiques publiques de Santé, de nombreuses personnes seront laissées sur le bord du chemin, faute de moyens humains à apposer.

Pour poursuivre notre dynamique de développement à l'attention de notre public jeune, de son entourage, pour participer de l'aide à la parentalité, être acteur des programmes de lutte contre les inégalités, concourir de la lutte contre l'isolement et la stigmatisation, prévenir les questions sanitaires, travailler de concert avec les structures de renforcement des Compétences Psycho-Sociales, être force de proposition en matière de Promotion de la Santé, nous allons donc poursuivre notre politique de rapprochement et d'identification par les collectivités territoriales.

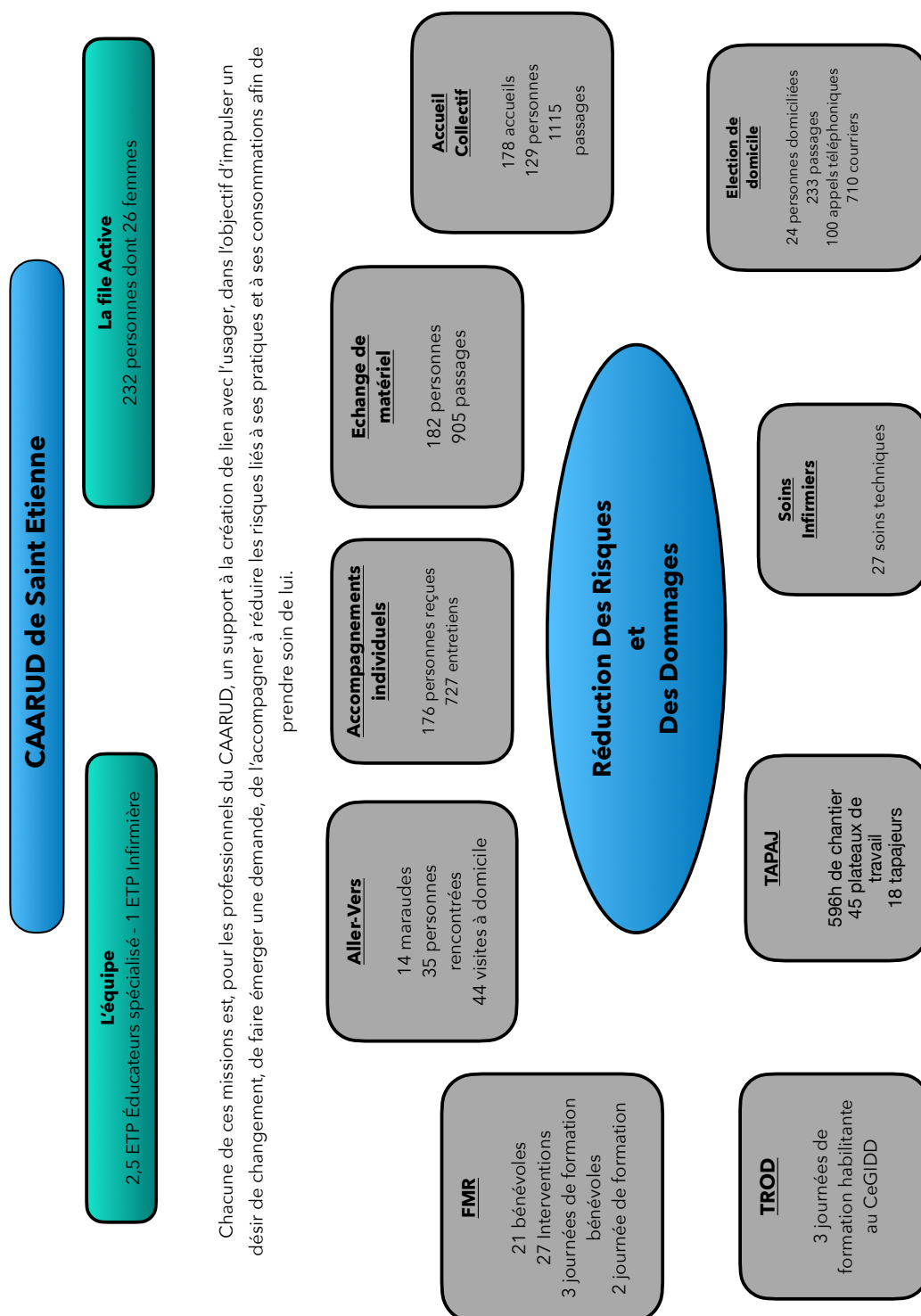
La CJC en quelques chiffres

145 jeunes reçus en entretien
9 membres de l'entourage
348 entretiens
54 interventions de prévention dont
27 interventions en milieu scolaire

Motifs de consultation

Cannabis : 60%
Alcool : 12%
Tabac : 11%
Ecrans : 5 %

Le CAARUD de Saint Etienne



Ainsi, afin d'être toujours au plus près des besoins des usagers, l'équipe du CAARUD de Saint-Etienne reste en questionnement permanent et s'informe régulièrement sur les évolutions continues de la Réduction des Risques et des Dommages, des substances psychoactives et des pratiques des usagers.

Pendant l'année 2022 ...

- Echange de matériel de Réduction des Risques et des Dommages

Evolution matériel entre 2021 et 2022

matériel	2021	2022	évolution en %
stéribox	5193	5749	10,7
1ml non certi	2690	3512	30,6
1ml	17762	15735	-11,4
2 ml	18578	18690	0,6
5 ml	652	1327	103,5
toutes seringues	39828	39264	-1,4
aiguilles jaune	7306	10359	41,8
aiguilles marron	25163	23198	-7,8
toupie	1142	730	-36,1
stérifilt	3967	5450	37,4
maxicup	12478	17426	39,7
stéricup	6426	4705	-26,8
eau	20287	21216	4,6
tampon	23447	26328	12,3
acide	487	875	79,7

garrot	212	183	-13,7
pipe à crack	887	1060	19,5
alu	124	306	146,8
crème	2925	6505	122,4
Container	111	57	-48,6
passages	769	905	17,7

Nous constatons une augmentation de 17,7% des passages sur l'espace d'échange de matériel entre 2021 et 2022. En effet, le public se saisit de plus en plus des messages de RDRD et se montre davantage demandeur d'outils et de réflexion pour faire évoluer ses pratiques. Nous remarquons également une augmentation des sollicitations venant du public Chemsexuels et des consommateurs de crack.

- **Des formations**

Une salariée du CAARUD a pu suivre la formation ERLI (Éducation aux Risques Liés à l'Injection), ce qui nous a permis de relancer l'utilisation de cet outil en le proposant à nouveau aux usagers injecteurs. En effet, afin de mener des séances ERLIB, un binôme de salariés formés est nécessaire, ce qui n'était plus le cas ces derniers mois. L'objectif principal est de promouvoir l'éducation aux risques liés à l'injection et au bagage de cocaïne afin de réduire les conséquences négatives liées à la consommation de substances psychoactives.

Une autre salariée s'est également formée sur la question du Chemsex. En effet, nous continuons à constater cette année une augmentation de personnes ayant cette pratique de consommation au sein de notre file active (consommation de substances psychoactives, particulièrement des nouveaux produits de synthèse afin de décupler le plaisir sexuel). Cette formation nous a amené à repenser l'espace d'échange de matériel de réduction des risques et des dommages afin de l'adapter à la diversité des publics accueillis et le rendre plus convivial.

Nous avons repositionné physiquement cet espace d'échange de matériel au centre du CAARUD afin de favoriser les échanges.

L'infirmière a bénéficié d'une formation sur les Tests Rapides à Orientation de Diagnostic (TROD) qui s'est déroulée lors de 3 journées au CeGIDD du CHU de Saint-Etienne.

Ces TROD présentent des avantages certains et reconnus en termes sanitaires et d'accès aux soins. De plus, ils ne nécessitent pas de plateau technique ce qui permet d'aller au-devant des usagers, en particulier les plus éloignés des dispositifs de soins (structures d'accueil, squats, festivals...)

Dès lors que l'Association Rimbaud sera reconnue comme structure habilitée à utiliser des TROD, il s'agira de mener des entretiens de réduction des risques et des dommages en intégrant la réalisation de TROD VIH, VHC et VHB.

- **Auto-formation et participation aux programmes d'expérimentation et d'innovation en RDRD**

Il nous est indispensable de mettre à jour régulièrement nos connaissances afin d'être informés sur les évolutions continues du matériel de RDRD et des pratiques des usagers. Ainsi, aussi souvent que possible, nous consultons les sites et les revues spécialisés dans l'objectif d'une auto-formation continue.

Nous manipulons de plus en plus avec les usagers pour une utilisation optimale du matériel de consommation à usage unique.

Nous participons aux programmes d'expérimentation de SAFE (Association de RDRD), récemment le Kit Mad, nouvel outil de RDRD que nous proposons en alternative à d'autres modes de consommation. Nous remplissons ensuite des questionnaires avec les usagers ayant essayé ce matériel afin de faire un retour à SAFE. Cela permet de compléter les données de cette expérimentation et ainsi de participer à l'amélioration du matériel en fonction des besoins des usagers.

- **Liens partenariaux**

Nous faisons en sorte d'entretenir et de développer les relations avec nos partenaires. Ainsi, nous mettons en place des réunions régulières avec certains d'entre eux pour améliorer la fluidité de nos échanges, faciliter des orientations entre services et co-construire des accompagnements adaptés dans lesquels les interventions des uns enrichissent celles des autres.

- **Travail autour d'un nouvel outil Loi 2002.2 : du DIA au DAPSS**

Nous avons travaillé sur le Document Individuel d'Accompagnement (DIA) afin de l'adapter aux réalités des publics que nous accompagnons. Ainsi, nous avons créé un nouvel outil : Document d'Accompagnement au Prendre Soin de Soi (DAPSS). Conformément à la loi 2002-2, cet outil d'accompagnement permet aux personnes de se fixer des objectifs à court, moyen et long terme. Elles peuvent ainsi se rendre compte des évolutions de leurs situations, de leurs capacités et de leurs difficultés. Ce document est co-construit entre l'usager et les professionnels du CAARUD.

- **Réorganisation des réunions cliniques**

Afin de toujours améliorer la prise en charge des usagers et de répondre à ses propres besoins d'élaboration, l'équipe du CAARUD s'est mise au travail sur le contenu et l'organisation des réunions cliniques. Ainsi, ces dernières sont aujourd'hui de 2h au lieu d'1h. Nous cherchons à comprendre l'actualité de l'usager au regard de ses problématiques, de l'accompagnement global et de ses objectifs. La clinique doit nous permettre de nous repositionner sans cesse et de définir notre posture dans l'accompagnement de l'usager.

Afin d'alimenter la clinique de l'addictologie tout en nous recentrant, nous constatons aujourd'hui un besoin d'apports théoriques sur les cliniques de la précarité et de la psychiatrie. Nous tenterons, en 2023, d'enrichir nos pratiques en sollicitant l'intervention de partenaires.

- **Collectif Fêtes Moins Risquées (FMR)**

Depuis cette année, nous mettons en place une boîte à dons sur chacun de nos stands. Ainsi nous avons pu récolter 110 euros que nous avons reversé à l'association lyonnaise de prévention et de réduction des risques et des dommages Keep Smiling, en difficulté financière.

Tous les ans le 26 juin, est identifiée la journée « Support Don't Punish » au niveau international. Il s'agit d'une initiative communautaire globale visant à soutenir la réduction des risques et les politiques en matière de drogues. C'est une journée mondiale d'action qui défend le droit à la citoyenneté pour les personnes usagères de drogues.

Cette année, nous avons fait le choix d'associer l'anniversaire du collectif FMR à cette initiative. Cet événement a eu lieu à l'Amicale laïque du Crêt de Roch le 25 juin. Plusieurs anciens bénévoles sont venus et deux groupes musicaux ont joué gratuitement pour l'occasion. Nous avons pu récolter 200 euros de dons que nous avons reversé à une association de réduction des risques et des dommages au Cameroun : l'ACRDR.

Le programme TAPAJ

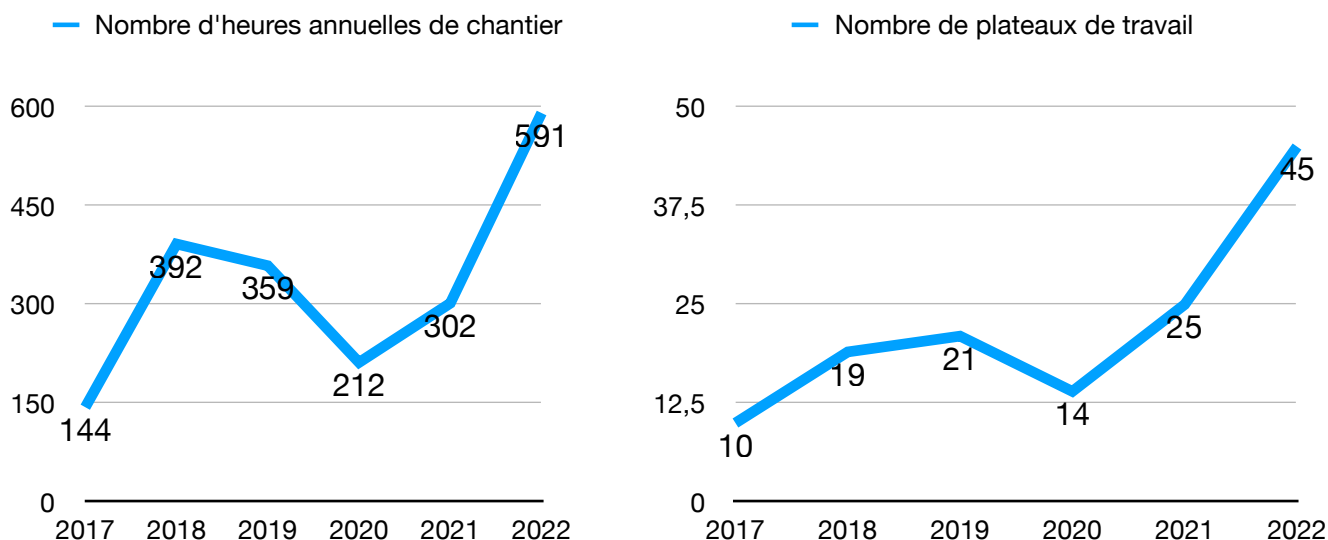
TAPAJ (Travail Alternatif Payé À la Journée), est un dispositif d'insertion spécifique permettant aux jeunes en errance d'être rémunérés en fin de journée, pour une activité professionnelle qui ne nécessite pas de qualification ou d'expérience professionnelle particulière et ne les engage pas sur la durée. TAPAJ apporte en cela une réponse adaptée aux jeunes en errance que leurs problématiques sociales, éducatives et sanitaires tiennent éloignés des dispositifs de droit commun.

L'activité TAPAJ s'est largement développée en 2022. Pour la première année depuis la mise en place du programme en 2017, nous avons du temps de travail dédié à hauteur d'un mi-temps de travailleur social subventionné par la Ville de Saint Etienne et la Haut Commissaire à la lutte contre la pauvreté en AURA. Cela a permis d'augmenter le rythme des chantiers avec un plateau par semaine, nous avons ainsi réalisé 45 chantiers dans l'année et réalisé 591 heures de plateau.

Nous avons également diversifié les partenaires avec 7 structures qui nous ont fait confiance pour diverses tâches comme des déménagements, de la mise en peinture, du service ou de l'entretien de la voie publique.

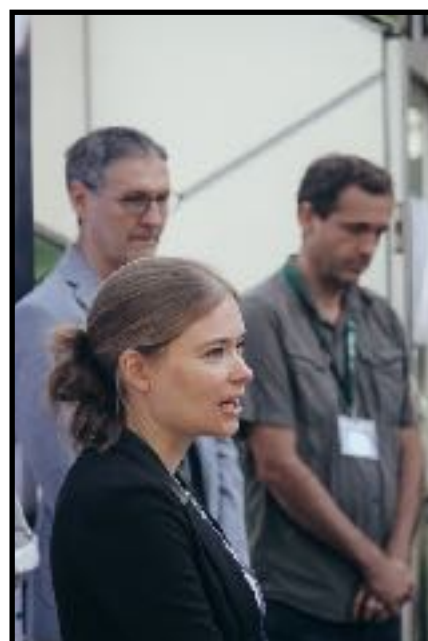
Cette montée en charge du nombre de chantiers a permis la rencontres avec 10 nouveaux jeunes qui via les liens créés pendant les plateaux ont par la suite eu un accompagnement par le CAARUD.

Evolution de l'activité TAPAJ depuis 2017



L'année 2022 a également été marquée par l'organisation des Journées Régionales TAPAJ en présence de Mme Cécilie Christia-Leroy, Haut Commissaire à la Lutte contre la Pauvreté, du Maire de Saint Etienne et de l'ensemble des sites porteurs du programme ainsi qu'un grand nombre de partenaires. Cette journée a permis la réalisation d'un chantier photos pour les tapajeurs qui ont couvert l'intégralité de la journée accompagnés par le service communication de Tapaj France.

Elle a également permis de riches échanges entre les services publics qui soutiennent le programme, les acteurs de terrain, les entreprises et les tapajeurs.



Pour l'année 2023 , les objectifs sont de maintenir l'activité avec un chantier par semaine mais également monter en charge pour la mise en place de chantiers en phase 2. Nous réfléchissons également à développer l'action TAPAJ sur le territoire ligérien.

Perspectives 2023 du CAARUD

L'équipe souhaite continuer à innover et à proposer des accompagnements de qualité au plus près des besoins des publics accueillis. Aussi, pour l'année 2023 nous projetons :

- ➡ La mise en place de **permanences vétérinaire** 1 fois par trimestre. En effet, nombreux sont les usagers fréquentant le service du CAARUD qui ont des animaux, principalement des chiens. Plusieurs d'entre-eux nous ont fait part de leurs difficultés à emmener leurs animaux chez le vétérinaire, soit pour des raisons financières, soit du fait de refus de certains cabinets de les accueillir. Le lien que les usagers créent avec leurs animaux est essentiel pour eux, et peut également être pour nous, un prétexte à la relation, à l'échange autour du soin, du prendre soin.
- ➡ L'organisation de **repas partagés sur l'accueil collectif** 1 fois par trimestre également. Ces moments privilégiés offrent un espace d'expression aux usagers. Nous pouvons échanger avec eux sur les projets que nous souhaitons mener, ils peuvent nous faire des retours et exprimer à leur tour des envies, des idées, des besoins. Il s'agit là d'espaces de recueil de la parole des usagers. Ces repas partagés permettent également la continuité du travail sur la notion du « prendre soin de soi » en élaborant ensemble un menu, puis en faisant les courses et la cuisine.
- ➡ Nous souhaitons également **développer la réduction des risques et des dommages alcool**. Historiquement, la RDRD s'est fondée autour de l'injection pour endiguer l'épidémie de VIH qui a fait des ravages dans la communauté des injecteurs dans les années 1980. Depuis plusieurs années, la RDRD alcool se développe. Nous avons d'ailleurs participé à une journée de formation sur cette question à Annemasse fin 2018. Depuis, nous travaillons à instaurer des bases pour mettre en place concrètement la RDRD alcool au CAARUD Rimbaud. Nous avons rencontré d'autres CAARUD qui ont déjà mis en place cet outil au sein de leurs accueils collectifs notamment. Nous avons échangé avec les usagers sur les intérêts d'un tel projet, leurs réticences et les effets que cela pourraient avoir sur leurs consommations. Nous écrivons actuellement le projet et espérons vivement pouvoir le mettre en place courant 2023.

- ➡ Enfin, plusieurs usagers nous font part de leur difficultés à accéder à nos services compte-tenu du cadre horaire proposé. En effet, un nombre non négligeable de personnes travaillent et n'a pas la possibilité de venir avant 18h. Aussi nous réfléchissons à **étendre les horaires d'ouverture d'une permanence**, pour l'échange de matériel RDRD une fois par semaine.

Des moyens humains supplémentaires nous permettraient d'envisager la mise en place d'autres projets adaptés aux besoins des usagers et répondre également aux nombreuses sollicitations de nos partenaires.

Le CSAPA de Roanne

Pour l'année 2022, la file active du CSAPA a été de 378 personnes, elle a été de 352 patients pour 2021, soit une augmentation de 8%. Pour rappel, en 2019, elle était de 250, soit une forte augmentation de 51 % en 4 ans.

Une des explications réside toujours dans l'orientation d'une part de la file active du CSAPA hospitalier vers notre structure suite à des difficultés de ce dernier à remplacer du personnel médical.

Une meilleure visibilité de notre structure, une méthode d'accompagnement associant le soin et le volet insertion, et un travail actif de partenariat semblent également être des facteurs pouvant expliquer cette hausse.

Cette augmentation soudaine nous a conduit à repenser notre méthode de réponse aux nombreuses demandes.

Nous gérons donc des listes d'attente qui décalent de quelques semaines les propositions de rendez-vous.

L'activité de l'éducatrice spécialisée

A temps plein, mon activité est partagée en trois modes d'interventions : l'accueil collectif (bas seuil et accueil femme), les visites à domicile et les entretiens individuels spontanés ou en lien avec la justice.

Les vendredi et mercredi matin sont consacrés à l'accueil bas seuil collectif durant lequel j'anime l'accueil femme « les inconditionnelles » en binôme avec l'infirmière. Le reste de mon temps, j'effectue des entretiens individuels dans le cadre de demandes spontanées ou dans le cadre des obligations ou des injonctions de soins.

Pour l'année 2022, mon activité a majoritairement été consacrée à la conduite d'entretiens individuels de personnes placées sous main de justice présentant une obligation de soins. Je constate une augmentation des personnes orientées par le

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probations (SPIP), soit **127 suivis en 2022 contre 93 en 2021**, constituant ainsi une augmentation de 36% par rapport à l'année 2021.

Pour cela, je travaille en partenariat avec les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, par téléphone, mail ou via des rencontres avec l'accord de la personne. Pour ce travail partenarial, la personne est accompagnée dans sa globalité versant soin mais aussi judiciaire.

Pour nombre de ces accompagnements, venir à Rimbaud est vécu comme une contrainte et non perçu comme un moyen de pouvoir se soigner. Certains présentent un déni de leurs consommations. Ainsi, je dois soutenir ces personnes dans la reconnaissance de leurs passages à l'acte en lien avec leurs consommations.

Ceci s'illustre notamment avec les usagers ayant commis des faits de violences conjugales sous l'emprise de l'alcool et/ou stupéfiant. Ces personnes ont majoritairement tendance à nier ou minimiser les faits. Elles présentent des difficultés à se remettre en question, à travailler sur leurs passages à l'acte et sont parfois amenées à adopter un comportement agressif lors des entretiens.

Ainsi, l'accompagnement éducatif leur permet d'amorcer une réflexion sur les faits commis en lien avec leurs conduites addictives. Le travail consiste à amener ces personnes vers de multiples réflexions sur leurs relations aux produits.

A contrario, j'ai pu rencontrer des patients qui vivent ces obligations de soins dans une grande culpabilité. En effet, de par leur histoire personnelle qu'ils ne peuvent surmonter, le recours à des produits licites ou illicites leur sert de « pansement ». L'accompagnement leur permet ainsi d'évoquer leur passé et les raisons de leurs consommations.

Concernant l'accueil bas seuil, les usagers peuvent venir sans rendez-vous. Cela leur permet d'approprier le lieu et de pouvoir ensuite formuler une demande sociale ou sanitaire. J'ai pu accueillir **33 usagers pour 99 actes**. Ces actes concernent majoritairement la distribution de matériel de la réduction des risques, des visites à domicile, de l'écoute et des discussions autour d'un échange convivial.

Pour cette année, nous avons décidé de mettre en place sur l'accueil des activités : jeux de société, jeux de cartes etc. Ces médias permettent de mettre du tiers dans la relation, de pouvoir passer par « le faire » et de délier la parole des personnes parfois peu loquaces.

Au sein de cet accueil bas seuil, certains patients n'ont pas de domicile et se projettent difficilement vers une démarche de soins. De ce fait, l'accompagnement éducatif consiste à leur proposer des pistes concernant l'hébergement qui constitue un facteur de protection. Amener ces patients vers une démarche de soins impose une prise en charge sur une longue durée.

J'ai donc reçu, durant l'année 2022, **29 personnes** avec des demandes spontanées. Ces personnes viennent souvent accompagnées ou orientées par leurs proches qui vivent dans une grande culpabilité et se sentent démunis pour aider la personne dépendante.

Comment aider ces personnes, ainsi que tous les patients de manière générale, à verbaliser ce qui les a amenés à consommer ? Dans quel contexte ?

Pour se faire, le travail éducatif va permettre d'évaluer la situation de l'utilisateur, d'identifier sa(ses) problématique(s) pour ensuite les orienter vers une psychologue et/ou un médecin. A la suite d'une orientation, le suivi socio-éducatif peut perdurer et ainsi ouvrir vers une prise en charge pluridisciplinaire afin de soutenir l'utilisateur dans ses démarches et ses difficultés sanitaires, sociales et financières. Cette prise en charge pluridisciplinaire me permet d'avoir un éclairage médical, psychologique, de ce que traverse les usagers que j'accompagne.

En conclusion, la diversité des approches de mon métier me permet de proposer des rencontres différenciées ayant pour objectif d'aborder la problématique des consommations. Pour l'année 2022, j'ai assuré **897 entretiens individuels pour 157 usagers.**

L'activité de l'infirmière

L'activité de l'infirmière a évolué sur l'année 2022 suite à la réorganisation du service. L'infirmière a été nommée sur le poste de coordination des services du CSAPA et du CAARUD de Roanne. De ce fait, le nombre de consultation a été impacté par ce changement.

En 2022, l'infirmière a vu 101 patients pour 487 actes (contre 111 patients pour 576 actes en 2021). Elle prend en charge les patients sur différentes modalités :

Les entretiens individuels :

Ces entretiens permettent de créer et maintenir le lien avec l'usager. Ils permettent aux personnes de faire le point sur leurs consommations et de voir quelle place elles tiennent dans leur vie. Au cours de ce suivi on établit, en accord avec le patient, le rapport qu'il souhaite obtenir avec le produit consommé : l'abstinence, la gestion des consommations et/ou la réduction des risques liés aux consommations.

Les accueils sans RDV :

Le CSAPA de Roanne propose 2 matinées d'accueil sans rendez-vous par semaine. L'infirmière est de permanence sur l'un de ces accueils en binôme avec l'assistante sociale. Par cet accueil, nous proposons aux patients de pouvoir nous rencontrer de façon informelle autour d'un café, de discussions en groupe ou d'activités spontanées (jeux de société, dessin, mandala).

Les appartements thérapeutiques :

Ayant la référence des appartements thérapeutiques (sortant de prison et classique), cette année nous avons eu 5 demandes sur l'appartement classique mais n'avons pu accueillir aucune nouvelle personne puisque le dispositif était complet. Nous avons également reçu 3 demandes en appartement sortant de prison pour 1 place attribuée. On note que ces dispositifs sont relativement sollicités mais malheureusement, nous ne pouvons répondre à toutes les demandes.

Les soins techniques :

L'infirmière effectue des soins dit techniques : prise de sang, pansement, test COVID ... Ces soins font partis de la prise en charge des usagers. Ils permettent d'aborder les questions somatiques et la répercussion des consommations sur la santé.

La réduction des risques et des dommages :

L'infirmière participe à la mission de réduction des risques en proposant l'accès à du matériel à usage unique. Elle propose aussi l'analyse de produit de façon anonyme et gratuite. Elle est référente de ce domaine sur le site de Roanne et est sollicitée en première intention.

La concertation des partenaires :

La qualité des soins que nous proposons aux patients passent parfois par la rencontre des partenaires gravitants autour de la prise en charge de la personne. Dans ce cadre, l'infirmière est amenée à rencontrer régulièrement les partenaires afin d'échanger sur les stratégies de prise en charge des patients pour les accompagner au mieux.

Le dépistage :

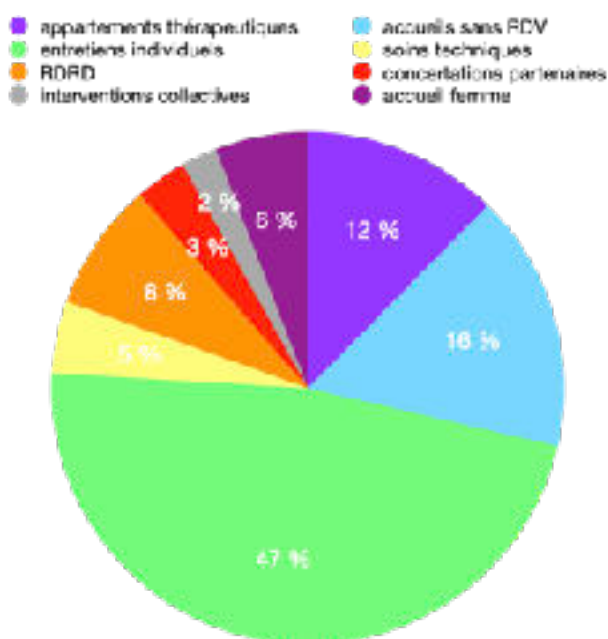
L'année 2022 a permis à l'infirmière de parfaire sa formation autour de la pratique des TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique). C'est un test de dépistage qui permet de détecter la présence des anticorps du VIH (Virus de l'Immunodéficience Humain, responsable du SIDA) et du VHC (Virus de l'Hépatite C) et du VHB (virus de l'Hépatite B) dans le sang, et a l'avantage de donner un résultat instantané.

L'accueil femme :

L'infirmière est en co-référence de l'accueil femme en binôme avec l'éducatrice spécialisée. Cet accueil se veut d'être un lieu ressource pour les femmes, leur permettant de se recentrer sur elles-mêmes, de se penser et de penser leur corps au sein d'un espace convivial et adapté.

Les interventions collectives :

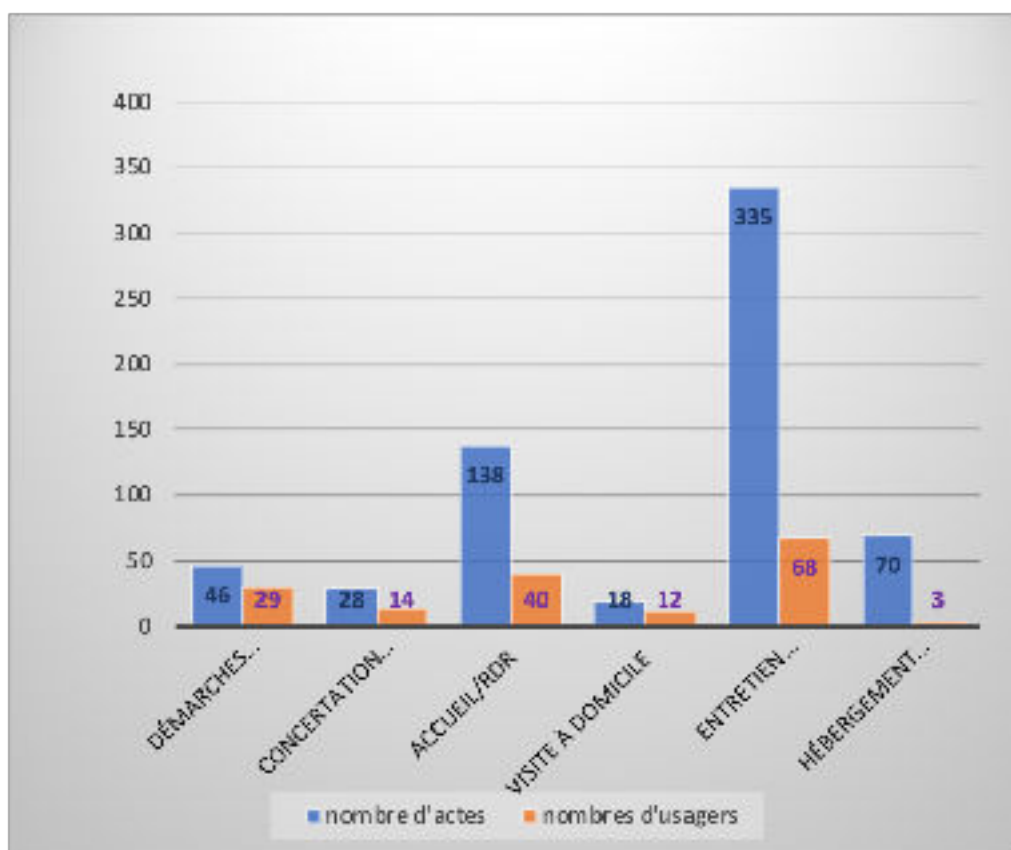
L'infirmière est référente des actions collectives à destination d'un public adulte. Cette année, a été marquée par la mise en place d'un partenariat avec le CFA du Roannais. L'objectif est d'accentuer les actions auprès de l'équipe encadrante pour renforcer l'impact des actions menées par la CJC auprès des élèves.



L'activité de l'assistante de service sociale

Comme les autres membres de l'équipe, son intervention est centrée sur les problématiques liées aux addictions. Sa formation initiale lui permet de porter une attention particulière sur la situation sociale des personnes reçues au CSAPA.

Elle intervient de manière importante auprès du public accueilli le matin, souvent en situation de précarité sociale. Elle intervient principalement pour des demandes sociales liées aux soins : demande d'ouverture de droits CSS et MDPH. Elle peut aider les personnes par rapport à leur dossier Caf ou logement et oriente vers les assistantes sociales de secteurs si les démarches sont plus importantes.



En 2022, l'assistante sociale a assuré **499 entretiens** individuels (augmentation de 26% (128) entretiens par rapport à 2020, pour 74 usagères/ers et elle a accueilli 40 personnes à l'accueil (138 actes d'accueils sur la permanence sans rendez-vous proposé le matin et distribuer le matériel de réduction des risques)

L'activité de l'assistante sociale à 0,6 ETP a augmenté depuis 3 ans (294 en 2019 à 371 entretiens en 2020 et 432 en 2021). Cette augmentation est liée, comme pour l'ensemble du service, à la diminution de l'accueil et l'augmentation des prises en charge (orientation du centre d'addictologie principalement). Aujourd'hui, le service a une liste d'attente pour les personnes en demande de prise en charge spontanée.

En 2022, l'assistante sociale a pu accueillir une stagiaire assistante sociale de 3ème année Stessy Coppéré à partir de septembre 2021 pour une durée de six mois, qui l'a remplacé pendant les trois mois où elle a été absente de juillet à fin septembre. Mme Coppéré a pu rencontrer et accompagner les personnes pendant son stage et a pu donc faciliter le lien lors du remplacement de Mme Le Baron.

Pour illustrer les accompagnements en addictologie, l'assistante sociale a demandé à une personne suivie de pouvoir écrire sur son suivi :

" Pour Arthur "je est un autre"

Pas pour moi ! Pourquoi me diriez-vous ?

Et je vous répondrais qu'en 2022, j'ai pris conscience que j'avais besoin d'aide, d'être écouté, entendu. Et pourtant parler s'ouvrir à l'autre n'est pas aisé.

"L'âme n'est pas sans défaut" et gérer ou plutôt apprendre à gérer ses émotions n'est pas chose facile. Surtout quand ces codes ont été erronés. Ce qu'il fut mon cas...

Il m'a fallu du temps et de belles rencontres pour comprendre que

" L'ivresse est le dérèglement de tous les sens".

Car je l'avoue, je suis malade alcoolique, que l'on a beau oublier, noyer toutes ces émotions, elles reviennent toujours à la surface.

Et "le plus probable, c'est que l'on va plutôt où on ne veut pas, et que l'on fait plutôt ce que l'on ne voudrait faire"

Heureusement Rimbaud était là.

L'association Rimbaud m'apporte toujours une écoute attentionnée et bienveillante et je l'en remercie."

Fabienne

Mme a 50 ans, et est suivie à Rimbaud depuis 3 ans, elle évoque sa colère et ses difficultés en lien directement avec ses consommations d'alcool. Elle a été pendant un an abstinente, fin 2022 elle s'est réalcooliser plusieurs fois. Elle souhaite consolider son abstinence, tout en acceptant ces réalcoolisations qu'elle arrive à analyser.

L'activité de la psychologue

Le temps de la psychologue sur le CSAPA Rimbaud Roanne représente 0,3 ETP. Ce temps est réparti en trois dispositifs : les entretiens individuels au sein du service, les accueils familles, et les visites à domicile pour les personnes en obligation de soin, en binôme avec une éducatrice spécialisée. Les entretiens individuels au sein du centre peuvent être dans le cadre d'une démarche spontanée, d'une orientation d'un professionnel du CSAPA, d'une obligation de soin, d'une évaluation de la demande. Ces entretiens permettent aux personnes de bénéficier d'un espace de parole régulier dans le temps. Par la parole, les personnes interrogent leur rapport aux consommations, au produit consommé.



Un objet "médiateur" a pu être proposé dans certains accompagnements, tel que la musique ou l'écriture. Ces objets étaient initialement investis par les usagers, et ont permis, dans l'espace thérapeutique, l'expression de ce qui ne pouvait pas s'inscrire en mots. Par ces médias, l'accès aux émotions, à des souvenirs "encapsulés" peut être rendu possible. Ainsi, un usager proposait pour débiter chaque entretien par une musique qui le « racontait » dans l'instant présent, pour un autre, ce sont ces cahiers de poésies écrites pendant l'adolescence qui l'ont étayé.

Parmi les usagers rencontrés, trois d'entre eux ont été accompagnés à travers le dispositif des appartements thérapeutiques. Par ce dispositif, les personnes engagent une démarche de prise en soin de leurs addictions, et honorent des rendez-vous socio éducatifs chaque semaine, ainsi que psychologiques. L'accompagnement par la psychologue est malléable et peut ainsi s'adapter aux besoins de l'utilisateur au fil du temps. Ainsi, les rendez-vous dédiés à l'accompagnement de personnes hébergées en appartement thérapeutique sont au nombre de 38 et représente environ 19% de l'activité de la psychologue du service.

L'activité principale qui ressort du graphique ci-dessus reste, en 2022, les entretiens psychologiques. La rythmicité des rendez-vous se décide avec l'utilisateur lui-même, selon les difficultés qu'il rencontre. Cela s'ajuste dans le temps, et tente de répondre aux besoins exprimés des personnes. Certains usagers accompagnés furent orientés vers d'autres structures telles que l'UDAF (Maison de la famille), ou le Centre Médico Psychologue du Centre Hospitalier de Roanne.

A cours de l'année 2022, 10 accueils « familles » ont été réalisés par la psychologue du CSAPA. Cela représente 9 situations différentes. En 2021, 9 accueils « familles » avaient été réalisés, nous relevons donc une faible hausse d'activité. Cela nous renseigne cependant sur l'importance de ce dispositif, sollicités par les proches de consommateurs, accompagnés ou non, par le Centre d'addictologie.

Les entretiens individuels sont au nombre de 169 en 2022, ces derniers comprennent : les entretiens d'accompagnement et d'évaluation, les accompagnements dans le cadre d'obligation judiciaire, et les entretiens d'accompagnement pour les personnes hébergées en appartement thérapeutique. Au cours de cette année, 16 usagers ont été reçus dans le cadre d'entretiens psychologiques. De 2021 à 2022, nous repérons une augmentation du nombre d'entretiens réalisés (de 161 à 169), le nombre d'utilisateurs accompagnés à cependant lui baissé (de 16 à 17). Cela nous renseigne sur la sollicitation importante des usagers à bénéficier d'un espace de parole dans le cadre d'entretiens psychologiques. La répartition selon le genre est la suivante : 25 % de femmes et 75 % d'hommes

L'accueil Femmes

Les « Inconditionnelles » est un **espace d'accueil réservé aux femmes** le mercredi de 9h30 à 11h30, animé par deux professionnelles du CSAPA (infirmière et éducatrice spécialisée).

L'intention est de proposer à un public féminin un lieu qui leur est propre et permettrait de lever certaines résistances chez ces personnes étant parmi les plus stigmatisées. En effet, de nombreux témoignages de femmes ont mis en évidence les difficultés qu'elles rencontraient à pouvoir parler de leur dépendance au regard de leur genre dans une société où l'« addiction au féminin » reste un tabou.

Cette sixième année d'expérience nous conforte dans l'idée qu'un tel espace répond à un besoin spécifique. Au travers de nombreux ateliers (création : masques, boîte à bijoux, peinture sur toile...), les femmes reçues ont montré une certaine aisance dans les relations entre elles et/ou avec les professionnelles.

La relation de confiance instaurée, le groupe de femmes, accompagné des salariées, a pu s'essayer à des sorties (patinoire, cinéma...) , et ainsi, se confronter à une gestion de leur consommation sur des lieux conviviaux.

Toutes ont pu évoquer le plaisir à participer à ce groupe, en mettant en avant la « liberté » dans les échanges ainsi qu'une confiance particulière liée à cet espace sécurisant.

En 2022, l'accueil femme a confirmé sa stabilité avec des groupes composés, en moyenne, de 3 à 6 femmes pour un total de 15 femmes différentes pour 57 actes.

Vignette Clinique

Sur l'année 2022, nous avons monté un atelier de fabrication de savon avec l'objectif de travailler avec les femmes sur le rapport au corps, à l'hygiène et au prendre soin de soi.

Nous accueillons 4 femmes dès 9h30. Nous prenons le temps de partager un café, évoquer l'humeur et/ou l'état d'esprit de chacune. Ce temps permet à celles qui le souhaitent de partager des sujets qui leur tiennent à cœur. Nous sommes toutefois vigilantes à ce que la discussion reste dans le cadre instauré par le groupe.

Dès 10h00, nous passons à la réalisation de l'activité. Pour ce faire, nous avons sélectionné des ingrédients nécessaires à la réalisation des savons. Nous avons alors disposé les éléments sur une table et leur avons expliqué le déroulé de la séance.

Chaque femme a pu choisir les ingrédients qu'elle souhaitait mettre dans la conception de leur savon unique : parfum (citron, vanille, menthe, agrume) , corps gras (huile d'amande, huile de coco, beurre de karaté) et colorant.

Une fois les choix effectués, on passe à la recette. A ce moment, certaines ne sont pas sûres d'elles quant à l'ordre des étapes ou la manière de procéder. Nous sommes à leur côté pour les rassurer et les guider.

Chaque participante coule son savon dans un moule. Vient alors le temps d'attente que la pâte durcisse. C'est à ce moment que chacune commente sa réalisation vis-à-vis de celles des autres.

Puis, le démoulage. Chacune s'étonne du résultat obtenu : formes, couleurs, odeurs.

Les participantes se sont montrées bienveillantes et attentives tout au long de l'activité. Elles étaient suffisamment à l'aise pour échanger et partager certains éléments de leur parcours. Elles se sont montrées entreprenantes, ont développé leur capacité de faire des choix, verbaliser leurs préférences. Et ont pu exprimer des retours positifs sur leurs propres créations. Elles ont exprimé leur sens que prends cet accueil pour elles : un but dans la journée, une source de satisfaction et de fierté devant le travail accompli.

Visite à domicile « obligation de soin »

Au cours de l'année 2022, le CSAPA Rimbaud Roanne a connu la création d'un nouveau dispositif d'accompagnement : les visites à domicile à destination des usagers en obligation de soin. Il est porté par une éducatrice spécialisée et une psychologue du CSAPA.

Ce dispositif arrive aux termes d'observations menées par les professionnels du CSAPA : certains usagers ayant une obligation de soin sont dans une situation de précarité financière, sociale et présentent une fragilité psychique importante. Nous remarquons aussi que le public issu de la ruralité rencontre de grandes difficultés de mobilité jusqu'au Centre (absence, retrait, de permis de conduire). De plus, lorsque les consommations de produits sont encore actives, nous relevons des prises de risque massives telles que la conduite en état d'ébriété.

Ainsi, le dispositif des visites à domicile apparaissait comme levier à une difficulté à observer les soins sous obligation, pour les usagers en demande.

Le dispositif s'est réalisé concrètement à partir du 5 juillet 2022. Ainsi, en six mois, nous avons accompagné 6 usagers et usagères. A répartition par rapport au genre est la suivante : 4 hommes et 3 femmes.

Cela représente 24 entretiens physiques. Ces derniers ont eu lieu, dans la plus grande majorité, au sein du lieu de vie des personnes, à leur demande. Nous avons réalisé 5 entretiens téléphoniques, lorsque la rythmicité des rendez-vous ne correspondait pas à la temporalité des usagers, et que ces derniers ressentaient le besoin de « parler », souvent suite à de l'angoisse.

Pour un usager, le travail fut exclusivement partenarial : lien avec le référent CPIP, ainsi que la curatrice référente de la situation. En effet, cette personne n'a pas répondu à nos sollicitations (passage au domicile). Pour un autre usager, nous avons travaillé avec une Maison d'Arrêt, et les professionnels le prenant alors en charge, à sa sortie et la future prise en charge en addictologie, via des visites à domicile.

Nous comptons 7 rendez-vous non honorés. Parmi eux, certains ont été annulés le jour même par les personnes (certaines ne se sentant pas en capacité de nous recevoir), pour les autres, les personnes ne nous ont pas ouvert leur porte à l'heure du rendez-vous convenu.

Dans le cadre des « visites à domicile obligation de soin », il nous est apparu pertinent de tisser un lien partenarial avec plusieurs acteurs du territoire, afin de soutenir la prise en charge en addictologie, et sa qualité. Ainsi, nous avons été en lien avec une assistante de service social de secteur, le SPIP, le service PASS du Centre Hospitalier de Roanne, l'Aide Sociale à l'Enfance, un médecin coordinateur, un avocat, et une Maison d'Arrêt (service SPIP et éducateur spécialisé œuvrant pour le CSAPA Rimbaud de Saint Étienne).

Les personnes accompagnées furent impliquées dans ce maillage partenarial, et a été initié avec leur accord, afin que cela ait du sens et qu'ils puissent être acteur dans leurs propres démarches.

Face aux difficultés de mobilité de certains usagers, mais aussi de santé, nous avons effectué des accompagnements vers la PASS, vers les Urgences du Centre Hospitalier de Roanne et un laboratoire.

Vignette Clinique

Pour illustrer notre travail au cours des six mois de ce dispositif, nous allons vous partager la situation de Monsieur S.

Monsieur S. a été reçu une première fois par l'éducatrice spécialisée en 2020, il nomme une consommation importante d'alcool, puis il fut absent à plusieurs rendez-vous. Il revient vers le Centre Rimbaud au cours de l'année 2021. Monsieur S. explique alors avoir été incarcéré en Maison d'Arrêt. Il se présente fragile, sans impulsion. Au fil des mois, nous constatons sa difficulté à honorer les rendez-vous, et observons son état de santé se dégrader. Face à cela, l'éducatrice spécialisée formulera la proposition à Monsieur S. d'être accompagné à domicile, par un binôme de professionnels, éducatrice spécialisée/psychologue.

Avant d'initier une première visite, un mail a été rédigé à son référent CPIP, afin d'expliquer le sens de cette modalité de prise en charge et en quoi cela permettrait de soutenir le soin pour ce patient.

Alors, au début du mois de juillet 2022, nous nous rendrons au domicile de Monsieur S. Il vit dans un appartement individuel, seul. Monsieur n'a pas de ressource familiale à proximité, dit avoir choisi de quitter sa ville de naissance.

Au fil des neuf rencontres, nous observerons une dégradation de l'état du logement de Monsieur : les volets ne sont plus ouverts, le ménage n'est plus fait. Petit à petit, nous ne sommes plus attendu. Nous trouverons plusieurs fois une porte close. Monsieur ne possède pas de ligne téléphonique, nous lui écrirons donc des courriers pour les rendez-vous à venir. Ces mouvements entrent en résonance avec son état psychique. Monsieur S. dit avoir 67 ans, il en 63 dans le réel. Il témoigne ainsi le poids des années, compte au cours des entretiens les personnes qu'il a vu disparaître et dont il ne semble pouvoir faire le deuil. Une perte apparaît vive, et échappant au temps, celle de ses parents. Monsieur l'évoque avec tristesse. Il l'a met en lien avec une modification des relations intrafamiliales, particulièrement avec ses sœurs. Leur lien est devenu conflictuel, distendu, il en parle plein de colère. Monsieur peut alors s'animer, dans son discours, dans son corps, sortant le temps de son récit, des affects dépressifs qui l'assaillent depuis des mois.

L'addictologie est évoquée en appui sur nos observations de son logement : une canette sur la table, un verre plein. Monsieur S. est en difficulté pour évoquer ses consommations, ne peut les évaluer. Il rappelle qu'elles sont rares. Puis, face à son visage bleuit, nous l'amenons à s'interroger. Nous le rassurons sur notre absence de jugement et le lien de confiance qui se tisse au fil des semaines, des mois. Il peut alors dire qu'elles arrivent le soir, une ou deux canettes, pour le sortir de sa tristesse.

Afin de le remettre en mouvement, nous nous appuyons sur son état de santé et ses plaintes somatiques. Monsieur nous répète qu'il maigrit, il rejette en revanche pendant plusieurs semaines de rencontrer un médecin. Lors d'une visite à domicile, nous reformulons notre proposition de le conduire vers l'hôpital, pointant sa fatigue, son corps semblant arriver à bout de ce qu'il peut endurer. Monsieur accepte. Nous comprenons alors que ce dispositif, nous permettant d'être au côté des patients dans une rythmicité soutenue, et « au chevet », nous demande d'entrer en « persistance », demeurer présentes, sans lâcher. Cette prise en charge médicale permettra à Monsieur S. de sortir de son domicile, reprendre contact avec un extérieur. Il pourra dire dans un après-coups avoir ressenti de l'angoisse, mais se défend d'avoir eu peur de mourir.

Nous utiliserons aussi le levier « social » dans cette situation. Lors de nos visites à domicile, nous constatons l'accumulation des documents administratifs sur sa table basse. Parfois, Monsieur S. nous les présentait, questionnait leur sens. Nous avons donc choisi de mettre en lien Monsieur S. avec une assistante de service sociale de secteur, afin de créer des espaces multiples d'étayage, différenciés. Monsieur a bien investi cet espace d'aide, la repérer et sait aujourd'hui l'interpeler. Nous restons en contact régulier avec cette assistante de service sociale, avons pu organiser une rencontre à quatre, afin de faire le point sur l'accompagnement de Monsieur S.

Enfin, le volet « judiciaire » permet que cet accompagnement existe. Monsieur S. nous demande régulièrement la date de fin de cette obligation de soin. Cette demande est teintée d'ambivalence : il dit vouloir que cela s'arrête, et ainsi l'accompagnement en addictologie, et nous remercie de lui rendre visite, pointant que nous sommes un des rares contact avec l'extérieur.

La Référence Pénitentiaire

L'articulation de la mission en 2022, 0,5 ETP infirmier soit 17,5 heures dédiées à la détention soit, deux demi-journées par semaine sur le site du centre de détention de Roanne à la fin de l'année.

Soit 3 heures le lundi matin & 4 heures le vendredi après-midi sur le site du centre de détention de Roanne.

2 heures émarginent sur la réunion d'équipe.

Suite à une décision d'équipe, les 8 heures restantes sont dédiées à l'accueil des personnes sortantes de lieux de privation (maison d'arrêt, centre de détention...) étant sous suivi socio-judiciaire et faisant l'objet d'une obligation de soins, y compris hébergées par le CSAPA via l'appartement thérapeutique à destination des personnes sortantes de lieu de privation.

& au travail administratif et de partenariat pour les personnes détenues.

En 2022, 29 personnes ont été rencontrées, ou suivies jusqu'à la fin de leur incarcération.

Les lieux de rencontre :

Les personnes détenues sont rencontrées essentiellement au parloir avocat du centre de détention, ces rencontres peuvent également avoir lieu en bâtiment, en quartier d'isolement ou quartier disciplinaire (toujours en salle dédiée aux entretiens).

La répartition des orientations :

Le processus d'orientation passe généralement par la rencontre de la personne détenue avec son CPIP, ce dernier a à sa disposition une fiche de liaison créée par l'association en partenariat avec le service de probation.

- 1 personne orientée par l'Unité sanitaire en Milieu Pénitentiaire,
- 25 personnes orientées par les Conseillers Pénitentiaire d'Insertion et de Probation en milieu fermé (CPIP),

- 3 personnes ont sollicité l'intervention de l'association Rimbaud de manière autonome et spontanée, par courrier après avoir eu connaissance par des codétenus.

Interventions en partenariat

Après la personne détenue elle-même, le principal interlocuteur reste son conseiller pénitentiaire, après consultation préalable et afin d'envisager au mieux l'accompagnement et la préparation à la sortie.

A l'occasion du mois sans tabac, une information collective a été organisée conjointement avec l'USMP du centre de détention.

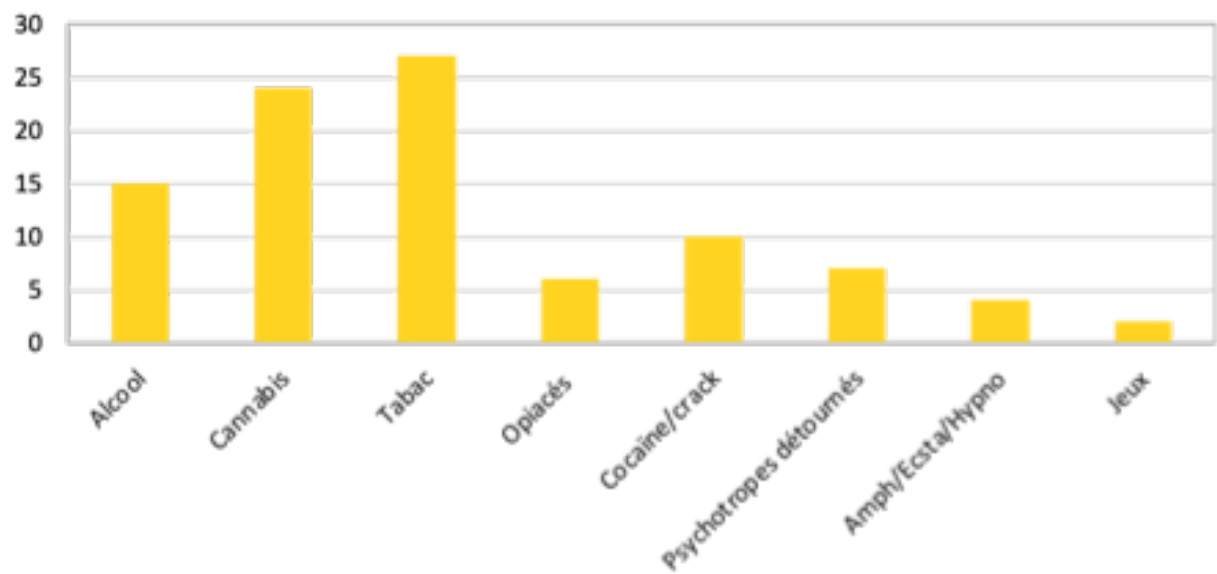
Cette intervention s'est déroulée dans la salle sociale polyvalente et a réuni 8 femmes détenues & un membre de l'équipe enseignante, encadrées par deux intervenants infirmiers du service de soin.

Au-delà de l'information, cette intervention a notamment permis aux professionnels de l'association RIMBAUD de présenter leurs missions dans le cadre de leur présence au sein du centre de détention.

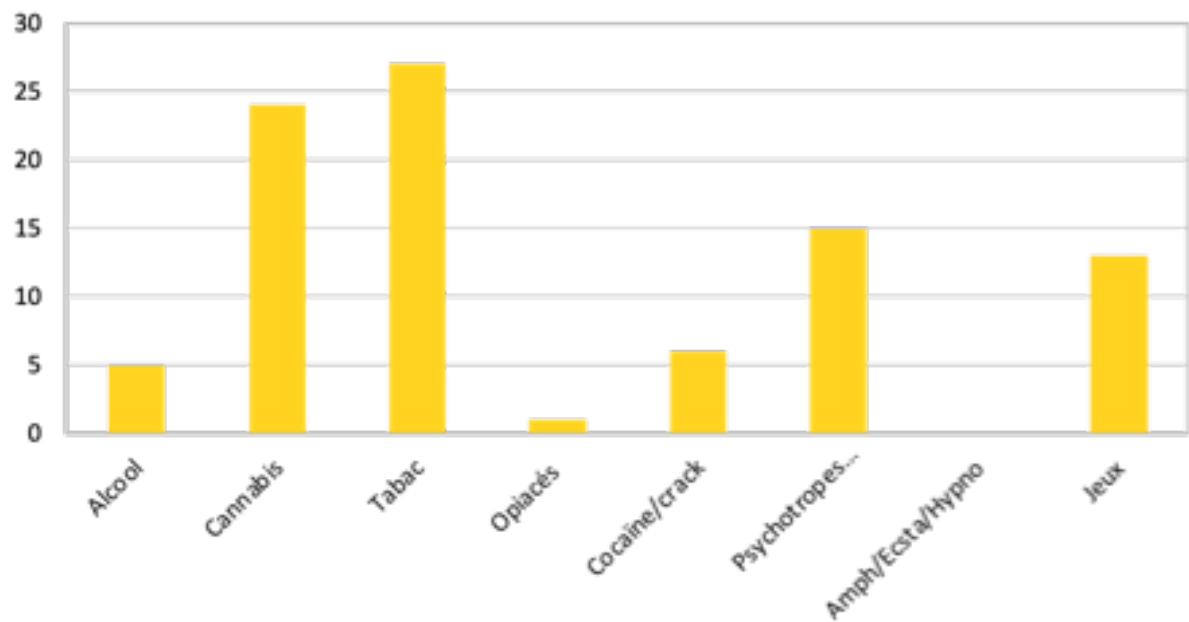
L'accent a été également mis sur le travail possible en partenariat, afin d'apporter aux personnes un accompagnement individualisé et personnalisé grâce au travail conjoint de l'USMP et de l'association RIMBAUD à la réduction des consommations voire à l'arrêt du tabac.

L'USMP est également un interlocuteur privilégié, lorsque l'intervenant de l'association RIMBAUD décèle des besoins de communiquer certaines informations évoquée lors des entretiens, il peut au besoin se mettre en lien avec l'équipe de soins avec l'autorisation de la personne détenue.

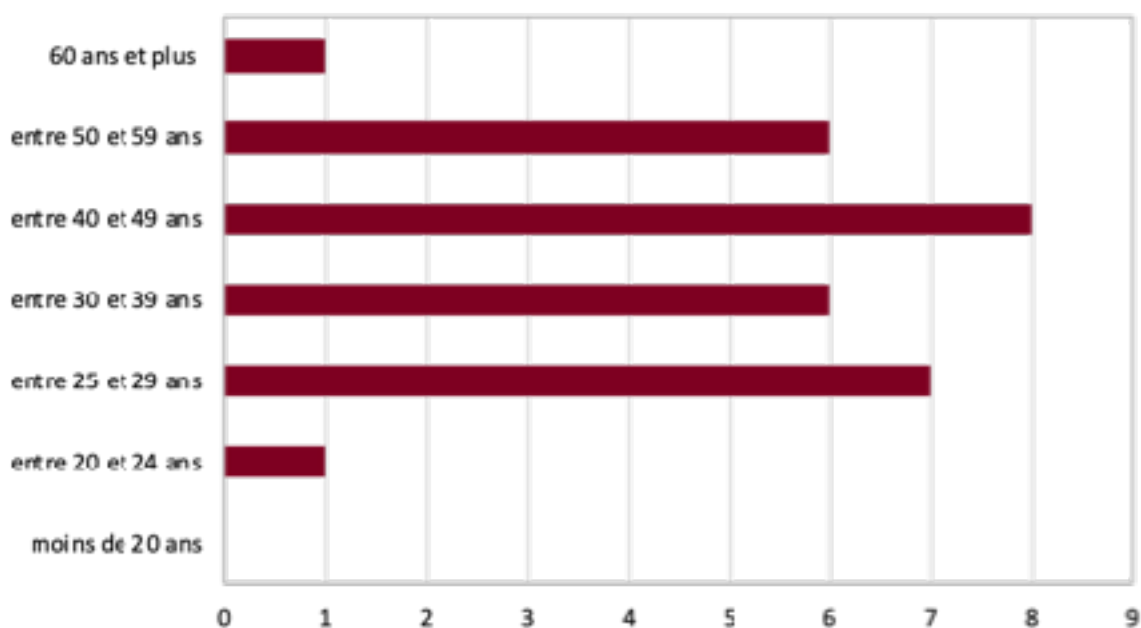
Les produits consommés avant l’incarcération :



Les produits consommés pendant l’incarcération :



La répartition par âges :



La poursuite des soins après la sortie :

5 personnes ont bénéficié de leur fin de peine et sont sorties du Centre de détention, ces personnes sont actuellement accompagnées par le CSAPA, le même intervenant rencontré lors de leur incarcération les reçoit en entretien individuel régulier. (mensuel voire plus en fonction des besoins).

Cette démarche permet d'assurer une certaine pérennité, une référence permanente accompagnant la transition entre le dedans et le dehors.

La permanence du professionnel permet de conserver la relation de confiance instaurée lors de la détention et de pouvoir rendre compte de l'évolution de la personne sortie.

5 autres personnes bénéficient de cet accompagnement dédié, sorties notamment de la maison d'arrêt de la Talaudière, ou de celle de Villefranche.

Vignette

Mr Z né dans le Nord Pas de Calais, vivait dans la Drôme lorsqu'il a été incarcéré en 2013 au centre de détention de Roanne. il a sollicité les interventions de l'association RIMBAUD en 2018 dans le cadre de problématiques en liens avec sa consommation d'alcool.

Il évoque des consommations en début d'incarcération, mais a su maintenir son abstinence depuis plusieurs années,

Mr Z sollicite les intervenants par des courriers adressés au service lorsqu'il a des interrogations et montre un certain investissement de son suivi thérapeutique, par sa ponctualité et par ses tentatives d'élaboration en lien avec sa consommation d'alcool et les mouvements violents dont il a pu être l'auteur.

Agé de 62 ans en début d'accompagnement, Mr Z exprime la nécessité de se préparer à se confronter à la réalité de la liberté, il désire s'installer aux environs de Roanne, mais dit avoir besoin d'étayage et de soutien pour sa réintégration et sa réadaptation sociale.

De plus, Mr Z présente des problèmes de santé qui nécessiteront des démarches, qui à ce jour, ne sont pas concrètement réalisable malgré l'intervention de l'USMP.

C'est naturellement qu'une proposition de candidature sur des Appartements de Coordination Thérapeutique intervient.

Mr Z s'appropriant le projet l'accepte, il reconnaît l'intérêt d'un accompagnement éducatif, social et psychologique concernant son projet de réadaptation et de réintégration, et celui d'être hébergé le temps de préciser son projet d'installation pérenne sur le territoire Roannais.

En lien avec son conseiller pénitentiaire, plusieurs permissions sont organisées afin notamment qu'il investisse le territoire, connaisse les lieux de référence dans le but de faciliter son installation et de diminuer une anxiété croissante avec l'échéance de sa sortie.

Mr Z est soumis à des obligations en lien avec un suivi sanitaire et socio-éducatif, il bénéficiera notamment de la continuité des interventions en addictologie par l'intervenant qu'il rencontrait au sein du Centre de Détention.

La Consultation Jeunes Consommateurs de Roanne

La Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) est constituée d'une équipe de 3 professionnels : un infirmier à 0,30 ETP et deux psychologues à 0,20 et 0,10 ETP. Par cette consultation nous réalisons des entretiens individuels, des accueils « famille », des interventions collectives. Nous avons aussi, depuis 2021, un temps dédié, nous permettant d'aller sur l'extérieur, à la rencontre des adolescents et jeunes adultes en difficulté pour se mobiliser.

L'activité des psychologues de la CJC

Sur l'année 2022, les psychologues ont réalisé 146 entretiens individuels, au sein du Centre d'addictologie. Cela représente 52 adolescents ou jeunes adultes rencontrés. La répartition selon le genre déclaré est la suivante : 41 garçons et 11 filles.

L'activité de l'infirmier de la CJC

Sur l'année 2022, l'infirmier a réalisé 141 entretiens individuels, au sein du Centre d'addictologie. Il a rencontré 49 jeunes au total. La répartition selon le genre déclaré est la suivante : 36 garçons et 13 filles.

Ainsi, l'activité globale de la CJC, « dans les murs », représente 287 entretiens au cours de l'année 2022. Ce sont 101 personnes rencontrées.

Les orientations des accompagnements sont plurielles, et résultent d'un travail partenarial mené depuis plusieurs années. La majorité des orientations au cours de l'année 2022, a été effectuée par le SPIP et la PJJ. Mais nous comptons aussi comme institutions nous ayant orienté des jeunes adultes ou adolescents : la Maison Des

Adolescents, une équipe mobile d'insertion, un ESAT, un PEAJ, une EMPP, un CMP, des IME. Les orientations ont pu aussi être initiées par des familles, ou des jeunes eux-mêmes, via des recherches qu'ils ont pu effectuer sur internet ou par le biais de leurs connaissances.

Le public rencontré présentait majoritairement des consommations de cannabis ou d'alcool. Cependant, des consultations pour une consommation massive ou mésusage de médicaments ont été réalisées, ainsi que l'usage des jeux d'argent, de pornographie, d'écrans. De plus, des personnes consommatrices de tabac ont pu faire des demandes d'accueil et d'écoute auprès de la CJC.

La CJC Mobile

La Consultation Jeunes Consommateurs « mobile » a connu lors de l'année 2022, sa deuxième année d'existence. Son but est de permettre l'accès à un espace de parole pour des adolescents ou jeunes adultes en difficulté pour se rendre jusqu'au Centre Rimbaud Roanne. En effet, ces derniers peuvent rencontrer des freins psychiques, de mobilité, de santé physique. Par « l'aller vers », une accroche avec l'addictologie est ainsi possible, permettant à chacun d'investir l'espace proposé selon ses propres besoins. Le temps dédié à cette mobilité est d'une demi-journée par semaine.

Au cours de l'année 2022, l'équipe composé d'un infirmier et d'une psychologue a rencontré 6 situations différentes. Parmi ces dernières, nous comptons 2 entretiens avec une maman à son domicile, et 15 visites à domicile d'usagers. Nous avons aussi réalisé 3 entretiens téléphoniques pour des jeunes en exprimant le besoin.

Nous avons été sollicités pour rencontrer 5 usagers. La répartition selon le genre est la suivante : une femme et 4 hommes.

Nous relevons dans nos partenaires ayant orienté des jeunes adolescents ou adultes vers la CJC Mobile: le SPIP, un SAMNA, la PJJ, une équipe mobile d'insertion, un médecin généraliste. Enfin, une demande fut spontanée : initialement, une maman souhaitait que nous rencontrions ses fils, mais en l'absence de leur adhésion, nous lui avons proposé de la rencontrer elle, porteuse de la demande.

Les interventions collectives de la CJC

Nous avons choisi, au cours de l'année 2022, à l'issue d'un travail de réflexion avec l'équipe du CSAPA, de travailler en premier lieu avec les professionnels faisant la demande d'intervention collective, en institution. En effet, nous relevions que le contenu de nos interventions collectives ne pouvaient être soutenu et mis au travail dans le temps, sans une mise en lien avec les équipes prenant en charge les jeunes bénéficiaires des interventions.

Nous avons donc rencontré l'équipe encadrante d'un Centre Éducatif Fermé, puis les jeunes présents dans l'institution, sur le thème des « consommations » et des représentations associées. Nous avons proposé un photolangage à des jeunes mineurs non accompagnés, pris en charge par un SAMNA. L'utilisation de ce média a été pensée en lien avec l'accès à la parole parfois difficile pour ce public, et permettant ainsi de lever un potentiel frein. L'équipe du SAMNA a aussi été rencontrée. Une présentation de notre travail leur a été faite, ainsi qu'un éclairage sur les consommations à l'adolescence. Auprès d'un Centre Éducatif Renforcé, nous avons proposé une rencontre avec les professionnels. Ces derniers avaient préparé en amont des questions qu'ils souhaitaient nous adresser. Avec les adolescentes hébergées, nous avons travaillé sur un « abaque », leur permettant de questionner leurs représentations, et de les partager, de débattre. Suite aux échanges avec les professionnels, nous avons pensé une intervention en début de session pour les adolescentes. Ainsi, nous avons proposé une présentation de la CJC individuellement à 4 adolescentes. Cela a permis, dans un après-coup, à certaines de formuler une demande d'entretien individuel au Centre Rimbaud.

Nous avons aussi initié un travail partenarial avec un CFA. Nous avons rencontré l'équipe pédagogique 3 fois. Ces rencontres leur ont permis d'accéder à des repères sur les consommations adolescentes. Puis, nous avons réalisé une première demi-journée d'intervention auprès de 4 classes. Nous avons choisi comme média un « abaque », permettant l'échange entre les élèves, et un travail sur leurs représentations.

Vignette CJC infirmier

Alexandra se présente à son premier rendez-vous à la CJC en mai 2022. Sa demande est de conserver une consommation exclusivement conviviale ou festive les week-ends et de savoir s'abstenir la semaine. Elle fume environ 1 à 2 grammes de cannabis par jour, seule, qu'elle répartie entre deux et six joints sur sa journée, surtout le soir.

Lors de notre première rencontre, Alexandra parle de son entourage et de son contexte de vie. En difficulté avec son compagnon, elle vit chez sa mère en situation de handicap (suite à un AVC) et avec son frère cadet. Elle explique que sa mère consomme également du cannabis qu'Alexandra lui fournit à la demande. Elle évoque, en pleurs, son père décédé d'un cancer, onze ans auparavant avec qui elle avait une certaine complicité et une relation qu'elle estimait bonne. Elle vivait chez son beau-père jusqu'à ce que ce dernier ait mis son frère, sa mère et elle à la porte, il y a deux ans. Elle le décrit comme violent.

Alexandra dit avoir vécu du harcèlement en lien avec son physique pendant plus de deux ans au collège. Elle évoque des idées de défenestration avec en fond une dépression non diagnostiquée depuis cette période.

Elle compte dans ses personnes ressources, sa meilleure amie, sa mère et une demi-sœur aînée. Elle se valorise au travers de ses dessins, de la musique qu'elle écoute et de son physique qu'elle peut trouver parfois joli.

Au fil des entretiens, Alexandra prend conscience de l'utilité de sa consommation et notamment des raisons de l'usage quotidien et répété du cannabis pour « anesthésier ses émotions ». Elle estime également que le fait de fournir sa mère parasite leur relation et crée des enjeux ouvrant souvent à des conflits. Elle évoquera divers traumatismes dont le décès de son père encore tabou au sein de la cellule familiale, le harcèlement qu'elle a vécu et une peur immodérée de tous ce qui a un lien avec la sexualité. Elle évoque pour la première fois les attouchements sexuels et le viol dont elle a été victime.

Dès lors, la direction des entretiens prend le chemin des orientations spécialisées.

Pour commencer, Alexandra concrétise avec l'infirmier la prise de rendez-vous avec une sage-femme pour la reprise de son suivi gynécologique délaissé depuis plusieurs années.

Par la suite, une concertation avec la professionnelle accompagnant Alexandra motive une orientation et la prise de rendez-vous avec une intervenante de l'Unité Médico-Judiciaire du centre hospitalier, afin de la soutenir dans la résolution des difficultés liées à ses traumatismes.

La remobilisation au travail est également un axe prioritaire pour Alexandra. Au fil des entretiens, le soutien et l'étayage de la CJC pour améliorer son hygiène et son rythme de vie lui permet d'envisager de démarcher les recruteurs qu'elle a sélectionné.

Au détour des entretiens réalisés et d'un commun accord, Alexandra, désormais en CDD à temps partiel, débute également un accompagnement psychologique avec l'Unité Médico-judiciaire. Elle évoque la réduction de la quantité de produit utilisé et la diminution de la fréquence de ses consommations. Confirmant un certain mieux être, valorisé par son activité professionnelle et les démarches entreprises, Alexandra souhaite mettre un terme aux entretiens réalisés dans le cadre de la CJC.

Néanmoins, la porte du service lui est bien entendu ouverte, si elle en estime le besoin ou juste l'envie.

Un SMS a été envoyé par l'intervenant de la CJC à distance de la fin d'accompagnement, Alexandra répond qu'elle est investie dans son travail et satisfaite de ce qu'elle vit en ce moment.

Le CAARUD mobile de Roanne

Pour mettre en œuvre notre mission, l'équipe est composée de :

- Un 0,20 assistante sociale
- Un 0,10 infirmière
- Un 0,14 médecin addictologue

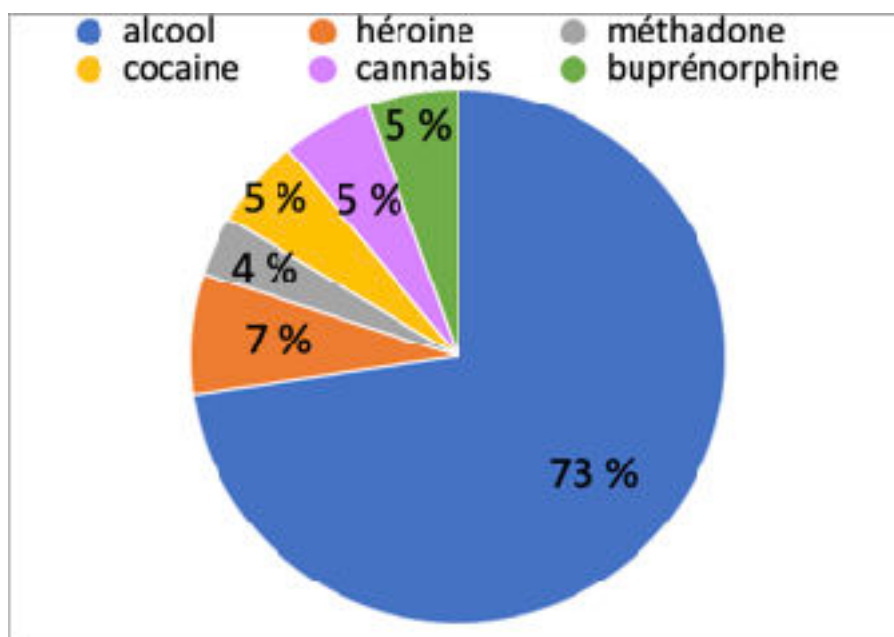
L'objectif du CAARUD mobile est d'aller à la rencontre des personnes sur leur lieu de vie afin de nouer des liens pouvant permettre, à terme, de les orienter vers le soin.

L'intervention extérieure en 2022 s'est déployée sous deux modes :

- Des permanences dans des structures d'accueil et d'hébergements assurées par l'assistante sociale
- Des visites à domicile pour permettre l'aller-vers des personnes dans l'incapacité de venir au CSAPA ou éloigner du soin.

En 2022, nous avons rencontré **67 personnes dont 8 femmes pour 293 entretiens rencontrés.**

Dans notre file active, nous avons une majorité de consommateur d'alcool.



Permanences institutionnelles

Nous avons maintenu les **permanences** dans les structures de type CHRS, Accueil de jour et maison relai. Les personnes rencontrées sont en situation de précarité, confrontés aux addictions et montrant des résistances importantes quant à l'orientation vers une structure de soin.

Café-discussion

En octobre 2022, nous avons mis en place des accueils collectifs « Café-discussion » au seins des institutions partenaires. Des animations avec un support permettent d'échanger plus facilement avec les usagers : Quizz, vidéo, jeux. A chaque permanence, un thème différent est abordé (tabac, boissons sans alcool, stress...) pour permettre les échanges et les partages d'expériences entre usagers.

Par exemple, à la Maison Relai, par ce dispositif les personnes peuvent échanger sur leurs consommations mais aussi sur leurs difficultés quotidiennes (activités, relations familiales, solitude...). Les personnes peuvent se donner des outils pour réduire les risques et/ou diminuer leurs consommations (tabac et alcool principalement). Les personnes peuvent ensuite demander des entretiens individuels pour commencer un suivi et permettre à la personne d'élaborer des stratégies de réduction des risques.

Visite à Domicile

Les visites à domicile (VAD) sont effectuées à raison d'une demi-journée par semaine par un binôme de professionnels : Infirmière et assistante sociale.

En 2022, notre équipe a rencontré 7 personnes à domicile. Ce dispositif permet de rencontrer les personnes au plus près de leurs difficultés. Par ce biais, nous pouvons faire un état des lieux global de la situation : logement, hygiène, incurie, alimentation, santé, consommations, environnement...

Pour un tiers des personnes que nous avons pris en charge, un travail important de mise en place de curatelle a été effectué. En effet, les personnes que nous accompagnons sont dans des situations de fragilité extrême. L'une de nos missions est de réduire les

risques liés aux consommations, notamment, au niveau du budget. Nous avons pu vérifier que l'accompagnement à la mise sous curatelle aide les usagers à en voir les bénéfices. Leurs consommations sont alors moins anarchiques. Ils oscillent moins entre période de consommations massives en début de mois et période de sevrage brutal en fin de mois. Nous les aidons à sécuriser leur logement et leur budget.

Vignette clinique de Mme B

Nous avons été interpellé par le centre d'addictologie de l'hôpital pour prendre en charge Mme B, 57 ans. Mme consommait de l'alcool chez elle. Mme était régulièrement hospitalisée en psychiatrie, et avait un traitement important (antidépresseur, antipsychotique,). Elle avait de grandes difficultés pour sortir chez elle (agoraphobie et phobie sociale) et consommait massivement de l'alcool pour y arriver.

Elle a commencé à être suivie par le CAARUD mobile de l'association Rimbaud en septembre 2021. Elle a donc été orienté par le centre d'addictologie de l'hôpital sur le CAARUD pour pouvoir la rencontrer directement à domicile.

Dans un premier temps, l'équipe du CAARUD accompagnait systématiquement madame pour ses rendez-vous à l'extérieur (courses, RDV médicaux, RDV sociaux). Nous l'avons accompagné (en voiture) sur l'accueil femmes du CSAPA de l'association où elle a pu rencontrer d'autres femmes. Au cours de sa vie, madame B a subi plusieurs agressions sexuelles ; l'accueil femme lui a permis de se sentir en sécurité et de pouvoir partager ses difficultés et pouvoir se revaloriser grâce aux différents ateliers proposés.

Accompagnée de l'assistante sociale, elles ont commencé à faire les trajets en vélo. Cet accompagnement lui a permis de sécuriser ce trajet. Petit à petit, Madame B a commencé à venir seule à vélo.

Elle a pu construire son projet d'abstinence (elle est abstinente depuis 8mois) et ressortir de façon autonome. Elle a investi dans un vélo électrique pour se déplacer plus facilement.

Elle vient aux accueils femmes et arrive à venir aux accueils mixte en se protégeant (exprimer ses limites...)

Elle se sent toujours fragile, mais arrive mieux à gérer ses émotions, à pouvoir faire confiance et exprimer ses besoins et ses limites.

Au vu de son évolution tout au long de son parcours, nous lui avons proposé de l'orienter sur un accompagnement par le CSAPA et de sortir du dispositif du CAARUD Mobile.

L'activité du médecin addictologue

Données chiffrées de l'activité sur le CSAPA CAARUD de Roanne au cours de l'année 2022, à raison de 5 heures hebdomadaires de consultations (activité débutée en février 2018).

File active de **33** patients dont **23** prenant un traitement de substitution aux opiacés (ou traitement agoniste opioïde) :

- **13** patients traités par *méthadone* gélule + **1** patient traité par *méthadone* sirop (initiation du traitement au centre)
- **9** patients traités par *buprénorphine*.
- Aucun patient sous Skenan°.
- **8** patients ont été suivis pour une dépendance à l'alcool (parfois associée à d'autres dépendances).
- **5** patients ont consulté aussi pour une dépendance à la cocaïne entre autres dépendances.
- **1** a consulté pour dépendance aux amphétamines (suivi psychiatre par ailleurs).
- **1** patient avait des dépendances multiples dont cocaïne, benzodiazépines, et surtout *prégabaline* (Lyrica°) .
- **1** autre patient dépendant à la *prégabaline* qui a arrêté l'accompagnement en cours d'année.
- **1** patient consultant pour avis sur sa dépendance au *tramadol* et la difficulté de l'arrêt.

Bien sûr, comme d'habitude, ce ne sont ici que des données chiffrées, et un très pâle reflet de tout ce qui se passe, se joue et se vit au sein de ces rencontres espérées "soignantes", de l'importance des souffrances psychiques qui, au fil du temps, de l'écoute et des liens qui se tissent, arrivent à se dire, et des traumatismes enfouis qui émergent.

Mais ce ne sont pas les mesures purement mathématiques qui aideront à en comprendre l'ampleur et la profondeur... Du temps supplémentaire de consultations

est indispensable pour tâcher de répondre à la demande forte sur le secteur de Roanne, dans un contexte de grande souffrance sociale.

Christian Bouret.

Pour la route, voici un extrait du livre de Christophe André "Consolations. Celles que l'on reçoit et celles que l'on donne".

"Alors que nous nous sommes perdus dans notre propre vie, une personne, une lecture, une expérience mettent notre âme dans la bonne direction ; rien n'est résolu, mais nous comprenons mieux ce que nous avons à faire, nous apercevons le chemin qu'il nous reste à accomplir. C'est à nous désormais d'avancer. La consolation s'efforce ainsi de mettre notre âme dans la bonne direction ; on ne peut la contraindre à s'y engager, mais on s'efforce de l'amener à porter son regard vers la vie et non la mort, vers le bonheur et non la désolation, vers le sens et non l'incohérence, vers l'harmonie et non le tumulte... En réalité, il n'y a pas qu'une bonne direction, mais une infinité. La consolation est partout : dans la puissance de la nature, dans le mouvement de l'action, dans les bienfaits de l'art, dans le dépouillement de la méditation, dans les histoires que l'on se raconte sur le destin ou le sens de la vie..."

La Communauté Thérapeutique

« Les Portes de l'Imaginaire »

La Communauté Thérapeutique en chiffres

Les conséquences de la période COVID ont eu des répercussions sur le taux d'occupation de la CT en 2022, qui s'élève à 70%. Il nous a fallu plusieurs mois pour remettre une dynamique satisfaisante dans les admissions. Cette instabilité a très certainement impacté la durée moyenne de séjour. En effet, sur 50 personnes hébergées en 2022, 33 sont sorties dans l'année. 30% sont des séjours compris entre 6 mois et un an, ce qui reste assez proche de l'année 2021. Néanmoins, les séjours d'un an et plus ne représente que 15 % des personnes sorties en 2022, là où cette proportion était deux fois plus importante en 2021. Les séjours entre 1 et 6 mois sont davantage représentés cette année. 55% contre 37% l'année précédente. Nous en ferons un point spécifique dans cette présentation sur la question des admissions, car le contexte que nous avons traversé ces 2 dernières années nous a demandé d'engager un travail de fond sur la procédure d'admission, qui nous amènent des éléments de compréhension important de la méthode en CT et notamment en termes de structuration de groupe.

Ensuite, nous pouvons remarquer que l'accueil des femmes a augmenté de 6%. Nous arrivons en effet au terme de l'année à 13 admissions de femmes, ce qui ne s'était jamais produit jusqu'à maintenant.

Une moitié des personnes accueillies viennent de la région Auvergne-Rhône Alpes, ce qui est une tendance qui s'est affirmée au fil du temps. La CT est en effet maintenant repérée par un grand nombre de partenaires du territoire. D'ailleurs, nous pouvons compter sur 2022 dix-neuf visites de professionnel.le.s venant de structures régionales pour se représenter un peu plus précisément la méthode d'accompagnement. Nous sommes toujours favorable à cette démarche, y compris en présence d'usagers.ères.

Un anniversaire à fêter...

Nous avons choisi de fêter les 10 ans de la CT à partir de la thématique du rétablissement car elle est au cœur de l'évolution de nos réflexions actuelles. Cette notion, très présente dans le secteur du médico-social, n'arrive pas dans notre discours par un effet de mode. Elle devient une évidence au fil de la construction du projet de la communauté et dans le lien également avec les autres CT, mais aussi au contact du fonctionnement et de l'espace laissé aux résident.e.s.

Nous envisageons donc le rétablissement comme un processus qui nous demande de penser le cadre de l'institution au regard de la place que peut y prendre chacun.e. C'est un travail en cours, une pratique à penser avec les personnes accueillies.

Nous avons voulu dans cet anniversaire faire ressortir la dimension expérientielle du rétablissement mais aussi qu'il serve d'outil pour les résident.e.s de la CT afin qu'ils en retirent des ressources. Il était également important de pouvoir proposer des invitations larges qui ne ciblaient pas uniquement des professionnel.le.s travaillant dans le champs de l'addiction, mais qui s'inscrivaient aussi dans le maillage territorial de la CT.

Et bien évidemment, nous avons convié l'ensemble des professionnel.le.s et bénévoles du Centre Rimbaud. Ce dernier point a produit des effets que nous n'avions pas envisagé, à savoir qu'au moment du bilan, nombre de résident.e.s ont pu exprimer qu'ils prenaient conscience que le projet de la CT appartenait à un ensemble plus large. Ils ont été touché.e.s de ressentir qu'une conception humaniste du lien à l'autre et de l'accompagnement social était à l'œuvre autour d'eux, et ce bien au-delà des problématiques addictives.

Vignette Clinique rédigée par Anthony, résident en Étape 2 du parcours

Cette année la CT a fêté ses dix ans. Ça a été l'occasion pour les résidents de préparer une journée portes ouvertes afin de montrer et expliquer ce qu'on travaille ici. On a invité des partenaires, des gens qui nous accompagnent depuis longtemps, des professionnels de santé qui travaillent étroitement avec la Communauté et son équipe éducative. Personnellement, j'ai pris part à une intervention autour du rétablissement et de la pair-aidance avec le Dr Pommier médecin psychiatre, Agathe une étudiante qui prépare une thèse en sociologie sur les méthodes de soin différentes, Mathilde une autre résidente et Sophie notre cheffe de service. Ce moment a été pour moi un défi car prendre la parole en public est une grosse difficulté, mais je suis fier de

l'avoir fait. Ça a été d'une grande richesse et m'a permis de voir que malgré nos peurs, quand on fait les choses ensemble on est capable de se surpasser.

Cette journée co-construite entre les résidents et l'équipe a été l'occasion de montrer aux gens présents que le travail effectué ici est très riche en émotions, très courageux de notre part car on y engage notre personne dans une introspection profonde. En effet, à l'occasion de cet anniversaire nous avons pu faire vivre aux personnes présentes un exemple de ce que nous travaillons tous les jours. Nous avons formé un grand cercle autour duquel les résidents et anciens résidents ont présenté la CT. Nous avons aussi invité les gens à prendre la parole s'ils le souhaitent. Ce moment de partage fut beau. Chacun a pu prendre la mesure qu'il n'est pas évident de parler de soi, mais que cela amène des échanges riches.

Cette journée a été aussi pour nous l'occasion de présenter le 1^{er} numéro du journal des résidents, ce qui nous a rempli de fierté.

Je garde de cette journée un très beau souvenir qui pour ma part m'aide à relever la tête, à être fier de moi, qui me fait dire que la vie vaut le coup de se battre et qui m'aide à avancer dans mon rétablissement. Ces instants me rappellent aussi qu'il y a encore de grands combats à mener et que sans entraide, sans les personnes qui donnent de leur temps et qui ne regardent pas la vie comme une course effrénée vers la réussite sociale, rien ne serait possible. Donc merci à ceux qui replacent l'humain avec un grand H au centre de leur vie.

La préparation de cette journée, son déroulé, mais aussi le bilan dressé avec l'équipe et les résident.e.s nous engage vraiment à penser qu'il ne faudra pas attendre un nouvel anniversaire pour reprogrammer un temps de partage et d'échange. Des journées thématiques, co-construites à partir de plusieurs regards et expériences amènent à faire bouger les lignes de pensées et le regard que les personnes accompagnées pose sur elles-mêmes.

Les admissions

La période du Covid et des confinements successifs a quelque peu déstructuré le fonctionnement de la procédure d'admission et nous a amené à nous organiser différemment, voire à adapter nos pratiques. Le constat réalisé sur l'année 2022 a été que nous avions du mal à restructurer un groupe, qui s'installe dans la durée et avec un nombre suffisant de résident.e.s. Ce qui a plusieurs effets.

Le premier impacte logiquement le taux d'occupation, qui sans être alarmant est plus bas que les années qui précèdent 2020.

Le deuxième enjeu touche le fonctionnement de la communauté. En effet, la CT repose sur la participation active des résident.e.s et celle-ci est dimensionnée pour fonctionner sur un groupe de 25 personnes. La gestion du quotidien est donc de plus en plus pesante à mesure que l'effectif se réduit. Cette année, nous avons passé plusieurs mois avec un groupe qui oscillait autour d'une quinzaine de personnes, notamment sur les mois de juin, juillet et août, là où les demandes d'admissions se font plus rares.

Enfin, nous constatons également un troisième problème qui touche la dynamique interne du groupe. Les Communautés Thérapeutiques et la méthode groupale sont fait pour accueillir des grands groupes ce qui est d'ailleurs inscrit dans le cahier des charges qui les encadre (30 personnes). Ceci s'explique parce que la multiplicité des interactions donne un tempo, un rythme aux échanges en groupe de parole et dans l'espace du lien social. Nous avons effectivement pu remarquer durant cette année que la structuration d'un groupe de résident.e.s moins important entraîne plus de lassitude et de routine. De plus, le découpage du parcours de soin en étape est également impacté, car avoir un.e ou deux résident.e.s en étape 2, rend beaucoup plus difficile le partage des responsabilités, l'entraide et la co-organisation qui sont en soi des leviers de rétablissement.

L'habitude prise dans la gestion des admissions étaient de les espacer en prenant le temps de l'accueil. Seulement, ce mode de fonctionnement est efficace lorsque les personnes restent, où qu'il n'y a pas de vague de départ. En quelque sorte dans une programmation idéale des entrées. Nous avons donc concentré beaucoup de temps sur les admissions dès septembre avec des entrées régulières et rapprochées, parfois doublées pour rattraper le retard et arriver début 2023 à un effectif nécessaire et satisfaisant. Ce choix a soulevé des craintes, certainement partagées entre les professionnel.le.s et les résident.e.s, même si les constats énoncés précédemment étaient partagés par l'ensemble. La contenance de la CT pouvait être déstabilisée...

Sur une base redevenue stable, l'idée est maintenant pour nous de reprendre un fonctionnement d'anticipation des admissions. En ayant un regard particulier sur les parcours engagés déjà dans des structures de sevrage ou de post cure, afin que la CT arrive dans une continuité et ceci afin de ne pas provoquer de rupture pour les personnes qui se rétablissent. Mais dans le même temps, il est important de s'attacher aux candidatures dans un ordre chronologique de réception, pour que ceux qui

attendent une réponse de la CT pour engager un processus de sevrage puissent rentrer dans la procédure d'admission sans entrevoir des délais qui excèdent 6 à 8 mois, ce qui est déjà très long.

Une mixité favorisée qui ouvre des perspectives sur la question des groupes genrés

Comme nous l'avons précisé en préambule du rapport d'activité, nous avons sur l'année 2022 accueilli 13 femmes sur 50 résident.e.s. De fait, la parité n'est pas encore idéale et il nous reste encore à penser comment favoriser plus largement l'accès au soin des femmes. Question qui n'est pas propre à la Communauté Thérapeutique et qui traverse assez largement les établissements de soin...

Pour ce faire, des pistes de partenariat restent à explorer. Il nous faut aller à la rencontre de dispositifs spécifiques et notamment qui s'ouvrent à des espaces non genrés.

De notre côté, nous avons mis en place un espace de parole dédié aux femmes accueillies. C'est un groupe fermé, co-animé par la psychologue et une éducatrice. Il est mis en place sur des cycles de 6 semaines, tous les jeudi de 14h à 15h30. La participation repose sur le volontariat, mais les femmes qui s'y engagent doivent le faire sur le cycle entier.

Vignette clinique rédigée par Julie Silberberg, psychologue et Isabelle Pouleteau, éducatrice - Co-animatrices du Groupe Femmes

Les femmes de la communauté sont en minorité au niveau de l'effectif. A ce jour, nous accueillons en proportion 1 femme pour 3 hommes. Si ce qui caractérise cette minorité, ici le sexe féminin, devient l'objet d'une attention particulière, de remarques, de comportements déplacés qui stigmatisent, alors, cette minorité n'est plus simple affaire de chiffre, elle devient entité sociale distincte prise dans des relations de domination, ne serait-ce que parce que les personnes qui la composent jouent à leur insu un jeu qu'elles n'ont pas choisi.

Il existe de nombreux espaces de parole à la Communauté qui permettent rapidement

d'agir sur ces dérives et d'élaborer ces situations. Toutefois, pour certaines femmes ces situations peuvent être particulièrement difficiles à aborder, non pour ce qu'elles représentent dans le présent mais parce qu'elles peuvent réactiver des affects douloureux, des vécus traumatiques en lien avec leur passé.

Aussi, en dehors de ce qui peut se jouer dans les relations au sein de la communauté, nous savons que l'addiction peut être vécue différemment chez les hommes et chez les femmes. Elle peut être d'autant plus taboue en ce qui concerne les femmes, souvent synonyme de prostitution, de violence, et d'exclusion. Dans notre société, la toxicomanie féminine se parle encore peu.

Pour toutes ces raisons nous avons décidé de proposer un groupe non mixte avec pour objectif d'offrir un espace plus sécurisant afin de permettre à la parole de se libérer.

Dans ce groupe, pas de thème proposé, pas de sujet prédéfini, chacune dépose ce qu'elle souhaite. Parfois, la variable femme a du sens. En effet, certains vécus pourraient probablement ne pas être partagés en présence d'homme.

Le plus souvent, il n'est plus question d'expériences de femme mais d'un retour à soi, à ses expériences subjectives, à ce qui est vécu dans le groupe et à ce que le groupe perçoit de chacune dans l'ici et maintenant.

Finalement, nous pourrions dire que la variable femme agit comme objet immatériel de médiation. Elle sécurise, permet de contenir des angoisses grâce au focus sur cet objet commun investi au départ par la pensée et qui peut, parce qu'enveloppant, ouvrir doucement vers le jeu associatif, l'imaginaire, la créativité rendant ainsi possible un retour sur soi, sur son identité personnelle différenciée.

La mise en place du groupe femmes nous demande maintenant de réfléchir à l'ouverture d'un espace pour les hommes. Nous l'avons mis en place en 2022 sur les mêmes modalités que le groupe femmes et à la demande de résidents. Cependant, il nous faut faire des choix, car assurer les deux groupes demandent un temps de présence trop important des professionnels.les. Nous allons réfléchir à la forme que nous pouvons donner à ce groupe et certainement aller à la rencontre de collectifs et de structures qui travaillent avec des hommes et des femmes sur des dispositifs non mixtes, pour en tirer des enseignements mais également ouvrir des perspectives d'intervention pour la suite.

La mise en place de la participation financière : un outil d'implication des résident.e.s dans la construction du projet communautaire

En septembre 2022, nous avons mis en place après validation en CVS et modification du règlement de fonctionnement le principe de Participation Financière (PF) des résident.e.s. Nous avons défini un fonctionnement progressif, qui évolue avec les étapes du parcours de soin et calculé sur le reste à vivre (R à V) :

- 15% du R à V en étape 1
- 10% du R à V en étape 2
- 30 euros en étape 3

Un minimum de 30 euros est demandé lorsque les situations financières sont trop précaires.

Ce nouveau fonctionnement a été difficile à mettre en place car il amenait avec lui des craintes et des résistances. Mais nous étions convaincu.e.s en équipe qu'il était indispensable de remettre un principe de réalité dans le quotidien vécu sur le temps long de la CT. De plus, les questions budgétaires et financières pouvaient faire partie du travail engagé pour avancer vers plus d'autonomie. La P.F. demande en effet de faire un bilan de sa situation administrative et financière comme de la réévaluer au fur et à mesure de son évolution et donc d'avoir une attention particulière sur ces questions.

En parallèle, il était important également d'utiliser cette participation financière comme un levier qui favorise l'implication du groupe de résident.e.s dans la construction de projets. Pour cela nous avons décidé de réfléchir à une utilisation des fonds générés qui associent les résident.e.s. Une commission PF se réunit tous les mois. Elle est composée par un.e résident.e étape 1 et un.e en étape 2, de la cheffe de service, d'un.e éducateur.trice et de la secrétaire, qui fait le lien avec la comptable au siège. Nous réalisons un bilan financier dans un premier temps. Puis, sur cette base, nous faisons état des projets possibles, des envies qui émergent du groupe et des recherches d'intervenants.es. La PF doit permettre d'enrichir le programme proposé à la CT sur des dimensions artistiques ou culturelles, des projets autour du soin du corps, ou de séjours communautaires. Elle peut aussi intervenir comme caisse de solidarité.

En 2022 la PF a permis :

- de travailler sur un cycle d'intervention avec l'artiste Kroly, sur la réalisation de sculptures exposées sur la ferme des portes de l'imaginaire et aux abords de la CT.
- d'entamer la recherche d'intervenant pour la mise en place d'ateliers d'écriture, qui se sont concrétisés avec l'autrice Emmanuelle Vilbert au printemps 2023.
- de programmer 6 séances de socio-esthétique avec Béatrice Bernard Vial, qui se sont mise en place début 2023 (voir ci-dessous).
- nous avons également pu organiser sur deux jours une randonnée avec Barney, l'âne de la CT, et financer la location du gîte pour le groupe de résident.e.s et les professionnel.le.s.

C'est également avec la participation financière que le journal des résident.e.s est financé.

Vignette clinique rédigée par Béatrice Bernard-Vial de *L'arbre des sens*, intervention en socio esthétique.

Les participants(es) se sont investis(es) dans le protocole des soins avec curiosité et intérêt. La bienveillance, l'écoute, l'apprentissage, l'échange. La mixité est vraiment un plus pour briser certaines barrières du genre. Ils ont pu exprimer leurs connaissances ou méconnaissances et écouter les conseils.

J'ai beaucoup apprécié ces temps de partage, ou je sentais chacun dans l'expérimentation et la recherche d'autonomie. Ces temps consacrés au corps leurs on permit de prendre conscience que leur corps, dans sa globalité, est important malgré les difficultés à l'accepter et l'aimer.

L'atelier « soin des pieds » reste toujours un thème intime et donc délicat pour certains. Mais à l'inverse de l'année 2021, ils ont été plus nombreux à surmonter cette difficulté.

Le soin des pieds reste toujours compliqué car il implique de « montrer » et « regarder » ce qui est caché, ses pieds. Pour ceux qui ont dépassé cette difficulté, je pense qu'ils ont pu apprécier d'en prendre soin et du bien-être qui en résultait. J'essaie dans la mesure de ma personnalité, de les accompagner avec le plus de simplicité possible dans la relation, à garder un regard bienveillant, joyeux et empathique envers leur corps.

J'ai pris beaucoup de plaisir à la rencontre les participants, qui m'ont accueilli avec simplicité et ont su manifester leur plaisir à participer et à échanger.

Guillaume (infirmier) m'a accompagné et aidé avec beaucoup de douceur et de gentillesse, grand merci à lui.

La Participation Financière et les projets qu'elle permet ouvrent de nombreuses perspectives. L'expression des émotions en CT passe beaucoup par la parole dans des espaces définis. Mais elle peut prendre des formes multiples et avec des supports très divers. Cette ouverture est aussi palpable dans l'envie, portée par les résident.e.s, de construire des modules d'intervention avec des associations ou collectifs sur des thématiques particulières. Iels prennent des contacts avec des associations ligériennes (NA, SOS violences conjugales, aisspass, l'ENIPSE...) pour construire un programme sur 2023.

Derrière les portes, le journal de la CT

Le premier journal des résident.e.s « derrière les portes » a été imprimé en novembre 2022 et je pense que l'on peut aisément dire que l'équipe ne l'a pas vu venir...

Pourtant nous avons été là, pas à pas, spectateurs.trices de ce qui se construisait, mais sans à aucuns moments présumer de la finalité des choses. Dans le groupe, l'organisation s'est mise en place, le tempo a été donné, au fil des rendez-vous tenus et des rendez-vous manqués, l'agencement s'est emboîté. Un comité de rédaction, des rubriques se dessinent, des invitations, des prises de contact pour des entretiens...

Encore une fois... une histoire de rencontre. Véronique MARTIN, photo-journaliste qui suit la vie de la communauté depuis juin 2021 a été un soutien important sur le week-end de réalisation de la maquette pour l'appui technique. Et quelque jours plus tard la fierté de tenir le premier numéro.

Il a été décidé un mode de fonctionnement qui à l'heure actuelle permet à toutes de prendre la responsabilité de piloter le journal. Mais la transmission fonctionne au sein du groupe. L'équipe répond aux sollicitations, porte une attention particulière sur ce qu'il se passe mais n'intervient pas directement sur la construction et l'organisation du journal. Elle n'intervient pas non plus sur les échéances, les rendez-vous à prévoir ou les dates de parution.

Aujourd'hui le numéro 3 est en préparation et l'histoire du journal commence à s'écrire.

